Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol 68 No 11 Saint-Boniface Jeudi 12 juin 1980



Les membres du comité de direction pour la création de l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface. De gauche à droite: Léo Teillet, avocat de la firme Téffaine, Monnin et Hogue; René Fontaine, gérant de Avant-Garde; Gérald Turenne, directeur général du Festival du Voyageur; Maurice Sabourin, gérant de l'épicerie Saint-Boniface et Michel Meckling, fourreur du boulevard Provencher. Est absente de la photo, Mme Mariette Bayer.

BOULEVARD PROVENCHER:

Une vocation plus dynamique!

On n'ose plus compter le nombre de fois que des commerçants du boulevard Provencher à Saint-Boniface ont décidé de rehausser l'image de marque de l'artère principale du quartier nord de Saint-Boniface. Et pourtant un groupe de commerçants vient de relever le défi pour transformer ce coin en un "Market Square à la Saint-Boniface".

par Bernard BOCQUEL

Il faut bien dire que le moment est particulièrement propice pour tenter de "revitaliser, revaloriser et redévelopper" le boulevard Provencher, comme aime à le formuler M. Maurice Sabourin, le président d'un comité de direction, établi voilà quelques jours en vue de mettre sur pied une Association des commerçants du vieux Saint-Boniface.

En effet, l'application judicieuse du Programme d'amélioration du quartier nord de Saint-Boniface a permis de créer une dynamique pour enfin donner au "Nord" la place au soleil qu'il mérite en sa qualité de quartier résidentiel. On sait déjà qu'à l'automne une association de résidants du vieux Saint-Boniface (de la rue Thomas-Berry jusqu'à la Rouge) sera constituée pour poursuivre le travail effectué par les responsables du Programme d'amélioration qui s'achève en décembre.

Pour redorer la blason de Saint-Boniface

Il est donc parfaitement concevable que les commerçants de Saint-Boniface, et tout spécialement ceux situés le long du boulevard Provencher et ses environs, fassent leur part pour redorer le blason du vieux Saint-Boniface. D'ailleurs, l'initiative de lancer une association des commerçants du "Nord" revient aux responsables du Programme d'amélioration du quartier nord.

Le geste a reçu "un excellent accueil" de la part des hommes d'affaires du boulevard Provencher et

(Suite à la page 5)

Au sommaire

Aux frontières de la francophonie: le Manitoba français

LA LIBERTÉ entame cette semaine la publication (en trois parties) d'une communication livrée par M. René Préfontaine, le sous-ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine du Manitoba, à l'occasion de la 8e biennale de la langue française tenue au cours de l'hiver à l'Ile Jersey, au nord ouest des côtes de la France. Cette série ne manquera pas d'intérêt pour l'ensemble des lecteurs franco-manitobains.



C'était jour de fête la 4 juin à La Broquerie lorsque quelque 150 élèves de la maternelle à la 8e année se sont lancés avec ferveur à la poursuite des médailles dans la plus pure tradition olympique. Et bientôt La Broquerie sera l'hôte des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Nos reportages en pages intérieures.

Éditorial

La deuxième croissance de Francofonds

Pour la deuxième année consécutive, le premier mois de l'été a été consacré "le mois de Francofonds" par les administrateurs-responsables du devenir de cet organisme d'auto-financement des Franco-Manitobains qui a pour nom "Francofonds Inc.".

À sa deuxième année d'existence, ce trust francophone, ayant pour but d'assurer à long terme la survie des organismes franco-manitobains, a été en mesure de distribuer une somme de quelque $5000 à plus d'une douzaine de groupes oeuvrant en français dans cette province officiellement bilingue.

•

De plus, la dernière année d'opération a permis de jeter les bases d'un réseau de contribution qui est d'une importance capitale. En effet, plus d'une trentaine de centres ou de communautés ont à ce jour été rejoints par Francofonds et ils comptent tous un minimum d'adhérents à la campagne d'autofinancement. Un nombre suffisant qui laisse entrevoir la possibilité d'étendre davantage les ramifications du réseau.

•

L'organisme est parvenu à mobiliser au cours de la dernière année, plus d'une centaine de bénévoles qui ont eu pour tâche de "vendre" l'idée de Francofonds dans leurs milieux respectifs. C'est grâce à ces gens, issus de tous les milieux, et profondément francophones, que Francofonds a surtout fait la grande part de ses acquis au système "auto-chèque"; ce système qui, comme on nous le répète depuis le 16 novembre 1978 - date du lancement officiel de Francofonds - constitue la fibre des revenus de ce que d'aucuns ont appelé la "United Way des francophones".

À ces louables efforts, il faut ajouter ceux des bénévoles qui participent activement à l'administration de Francofonds. Sur la douzaine de personnalités, bien en vue dans notre communauté qui siègent à ce conseil d'administration, on nous informe que la majorité d'entre elles a fait un travail fort louable!

•

Voilà que tous ces gens frapperont de nouveau à la porte des foyers franco-manitobains durant tout le mois de juin. Ils n'ont qu'un objectif en tête: celui de grossir le capital, et donc les intérêts, et par conséquent, les subventions disponibles pour des projets bien d'ici qui pourront donner au Manitoba français un autre de ces airs de fierté qui a caractérisé toute son histoire.

Lettres à LA LIBERTÉ

Qui divise qui?

Je ne peux m'empêcher d'avoir le sourire aux lèvres en lisant l'article en page 19 de **"LA LIBERTÉ"**, du 29 mai au sujet du "comité pro-Canadien", disant que ce comité fut mis sur pied en avril, en réaction à la position adoptée par la S.F.M. dans la question référendaire.

Ce comité est en effet, la continuation d'une notion formée dans l'esprit de deux personnes quelque temps après l'élection de M. Lévesque au Québec, afin de faire un effort pour dire aux Québecois qu'ils demeurent dans la confédération. Il y a déjà environ deux ans que les employés du Musée de Saint-Boniface invitent les visiteurs (en ne tenant aucun compte de leur nationalité) à apposer leurs signatures sur des grandes feuilles de pétitions favorisant le "NON"; en vue de les faire parvenir à Québec en temps référendaire.

Donc, ne venez pas me dire que ces 5,000 signatures (si 5,000 il y avait effectivement) ont été recueillies depuis avril '80 et que ce sont tous des francophones qui ont signé !

Notre survivance dans une mer anglophone est le résultat de nos luttes gagnées, noubliez pas cela M. Prince, et je vous demande; qui divise qui? avec les fonds publics!

F.A. Lemay
Saint-Boniface
Le 3 juin 1980

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Louis KIROUAC
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477

La question d'Île-des-Chênes réglée le 18 juin?

Le ministre de l'éducation, M. Keith Cosens, vient d'inviter, pour le 18 juin, les quatre représentants de la division scolaire de la Seine à rencontrer les quatre représentants de son choix. On se souvient que la mise sur pied d'un tel comité mixte avait été le seul résultat concret de la rencontre des représentants de la division scolaire de la Seine avec le premier ministre du Manitoba, M. Lyon, le 21 mai, le lendemain du référendum québécois, en vue de résoudre le litige concernant la construction d'un secondaire régional français à Île-des-Chênes.

M. Paul Ruest, le directeur général de la Seine, "espère en arriver à une entente à cette rencontre du 18 juin", en insistant sur le fait qu'il fallait "absolument qu'une réponse finale et favorable soit donnée avant la fin du mois". Les quatre représentants de la Seine, choisis lors de la réunion régulière de la commission scolaire le 26 mai, sont MM. Archambault, le président de la commission scolaire, Bill Loewen, William Grossman et Paul Ruest.

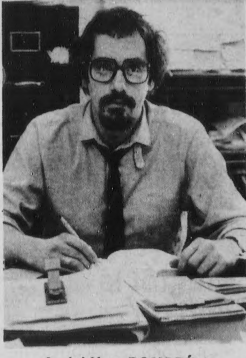
Presse-Ouest informé du non-renouvellement du contrat du rédacteur en chef de LA LIBERTÉ

À leur dernière réunion régulière, le samedi 7 juin, les membres du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée ont été officiellement informés d'une décision du rédacteur en chef de **LA LIBERTÉ**, M. André-Yves Rompré, à l'effet que ce dernier ne renouvellera pas son contrat qui le lie à la société éditrice du journal.

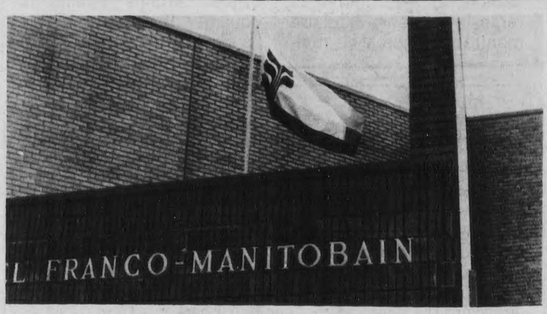
Ce contrat de deux ans viendra à échéance à la fin de l'été. Les raisons données par M. Rompré sont d'ordre personnel; il a cependant fait part à Presse-Ouest Limitée que la plupart des objectifs qu'il s'était fixés en arrivant au journal avaient été remplis, et que la tenue des pages de la publication, de même que la qualité professionnelle de l'équipe en entier en témoignent.

L'avis donné à ce moment-ci par André-Yves Rompré à ses employeurs a pour but de leur donner suffisamment de temps pour recruter un autre rédacteur en chef, et d'assurer aussi une transition sans heurt à la direction de la rédaction du journal.

Les employés de **LA LIBERTÉ**, de même que ses plus proches collaborateurs, ont été informés de la nouvelle au cours des derniers jours.



André-Yves ROMPRÉ



Le drapeau enfin arboré

Depuis quelques jours, le Centre culturel franco-manitobain arbore fièrement le drapeau franco-manitobain que l'on avai' ar trop négligé depuis son adoption officielle. La seule petite ombre au tableau, c'est que l'on n'ait pas cru bon de le doter d'un mat plus arrogant, de manière à ce qu'il puisse flotter plus librement au vent. Et tout simplement pour qu'on le voit mieux.

Pour fêter la Saint-Jean

C'est un rendez-vous à La Broquerie

Cette année, les hasards du calendrier ont fait que la 84e édition de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie ne se tiendra pas précisément le 24 juin, mais quelques jours plus tôt, soit la fin de semaine du 21 au 22 juin. Un hasard qui ne dérangera sûrement en rien les quelque 6,000 personnes attendues à "La Brise".

par Bernard BOCQUEL

Car cette année, les responsables de la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie espèrent bien attirer un bon millier de joyeux fêtards de plus que l'an passé. Après tout, la situation politique actuelle, reliée à la reconnaissance du français comme langue officielle au Manitoba devrait inciter, plus que jamais, les Franco-Manitobains à se rendre en grand nombre à leur fête.

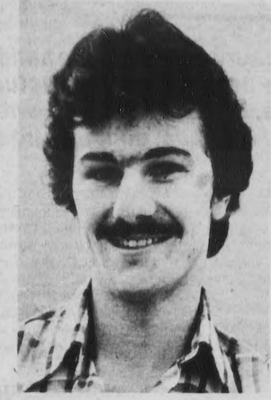
Des changements introduits l'an passé, comme par exemple l'entrée gratuite sur le terrain, seront maintenus. En fait, les organisateurs, qui ont apporté certaines modifications importantes l'année dernière, ont pu, grâce à l'expérience acquise, "ajuster leur tir". Ainsi, comme l'a expliqué M. Renald Piché, qui occupe pour la deuxième année consécutive le poste de coordonnateur des fêtes, le service de garderie n'a pas été mis sur pied cette année car les demandes avaient été rares en 1979.

Du côté des nouveautés, les organisateurs ont apporté des idées intéressantes, qui devraient inciter la participation populaire. Ainsi le séminariste Denis Vielfaure quittera, à vélo s'il vous plaît, le samedi 21, à 9h00 du matin, le Collège de Saint-Boniface pour se rendre à La Broquerie. Toutes les personnes qui apprécient les randonnées en bicyclette sont cordialement invitées à se joindre à lui. Un camion transportera l'équipement des volontaires du cyclorama, de manière à ce qu'ils ne soient pas trop chargés.

Pour l'âge d'or

Par ailleurs, une fois sur place, les sportifs invétérés auront la possibilité de se lancer "pour le fun", dans un tournoi de hockey sur asphalte. Comme l'a indiqué Renald Piché, "le hockey est suffisamment fort à La Broquerie qu'il n'y a pas de raison que cela ne puisse pas marcher en été". Les amateurs d'art pourront visiter une exposition de peintures de l'artiste Yvon Villarceaux à l'école élémentaire et, bien entendu, il ne faut pas oublier de recommander la visite du musée.

Pour les personnes de l'âge d'or des films, comme "Du mauvais côté de la clôture" qui met en vedette le père Martial Caron seront projetés et une soirée du bon vieux temps sera organisée le dimanche soir. Les fervents amateurs de bingo ne seront pas déçus pour leur part, puisque un bingo est prévu pour le samedi et le dimanche soir. Au passage, signalons qu'un autobus partira de Saint-Boniface le dimanche matin, vers les 9h00. Il emmenera les gens à La Broquerie pour la modeste somme de $3.00 aller-retour.



M. Renald Piché, coordonnateur des fêtes de la Saint-Jean.

Le chanteur vedette de cette 84e Saint-Jean à La Broquerie sera une femme, l'artiste québécoise Diane Tell, dont le style ne s'apparente guère à celui de Maurice Paquin, la vedette de l'an dernier. Toutefois Renald Piché plaide pour du "nouveau" et, dans ce sens, le choix de Diane Tell pourrait s'avérer intéressant.

Solidarité et bonne coopération

Une fois de plus, la solidarité et la bonne coopération des autres paroisses pour faire de la Saint-Jean un vrai succès, pourra se voir à travers du défilé auquel participeront plus d'une cinquantaine d'unités. Renald Piché regrette néanmoins qu'il n'y aura pas d'orchestre pour rehausser l'ambiance du défilé, fixé pour le 22 juin à 11h30. Quant à l'ouverture officielle, elle aura lieu quelques 24 heures auparavant, soit le samedi à 13h00.

Et à l'occasion de l'ouverture officielle, les personnes présentes ne manqueront sûrement pas d'applaudir tout spécialement les membres de la Société de Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie qui sont, cette année: Paul Vielfaure (président), Louis Tétrault, Pauline Piché, Georges Boily, Fernand Boily, Hélène Nadeau, Gisèle Tétrault.

En attendant, même si bien du monde espère avec impatience une bonne pluie, il ne reste plus qu'à souhaiter que le grand rendez-vous contre la sécheresse ne sera pas les 21 et 22 juin.



Un souvenir du défilé de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, édition 1979.

alphonse©

par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

Etienne Gaboury, architecte franco-manitobain



Etienne Gaboury célèbre cette année son vingtième anniversaire de pratique architecturale. Durant ces vingt ans, M. Gaboury a créé une soixantaine d'édifices au Manitoba, dont une trentaine à Winnipeg.

L'architecte, aujourd'hui âgé de 50 ans, fut controversé dans ses débuts pour son style architectural, ensuite pour les problèmes de construction qu'ont entraîné certaines de ses oeuvres, et enfin, plus récemment, pour les travaux de sa firme dans le domaine de l'immeuble à Saint-Boniface.

Il n'en demeure pas moins que M. Gaboury a joué un rôle majeur tout au long de sa carrière à l'intérieur de sa profession, tant au Manitoba qu'à l'extérieur. Il nous a laissé, au cours des 20 premières années de sa carrière, des oeuvres toujours originales et stimulantes, des oeuvres qui ne peuvent faire autrement que nous mener à la réflexion, des oeuvres qui ont contribué à façonner notre environnement. Pour ma part, je trouve la plupart de ses édifices d'une grande beauté extérieure et d'une sérénité subtile à l'intérieur. Peu d'édifices urbains possèdent ces qualités.

Une certaine aigreur envers Lyon

Mais des traces d'aigreur se glissent dans la conversation lorsqu'on lui parle aujourd'hui. Il entretient certes un détachement presque philosophique par rapport à l'impasse actuelle où se trouve son étude; il nous dit par exemple que "les cinq dernières années ont été frustrantes... je vis présentement une période de réflexion, un moment de recherche intérieure". Mais, pressé, il avoue qu'"après 18 ou 20 ans de pratique, à l'apogée de sa compétence professionnelle, on voudrait pouvoir planer un peu, fonctionner sans une angoisse continuelle", une angoisse reliée à la survie même de son étude.

M. Gaboury blâme le climat économique qui sévit au Manitoba, climat qui s'est installé il y a environs cinq ans, mais qui s'est aggravé considérablement avec l'élection du gouvernement Lyon en 1977. "Lorsque Lyon a tout gelé (la construction d'édifices publics provinciaux), ce fut le coup de grâce. J'ai perdu $10 millions de projets, et donc le fondement de mon étude: j'ai dû renvoyer la plupart de mes employés".

Pas étonnant donc que M. Gaboury blâme M. Lyon pour une bonne partie des problèmes actuels de son étude. Ses associés et ses amis partagent, pour la plupart, ces sentiments: "Même les hommes d'affaires et les commerçants qui ont appuyé (Lyon) commencent maintenant à se poser des questions".

L'enthousiasme d'autrefois

On retrouve toutefois le même enthousiasme d'autrefois lorsqu'on lui parle de ses oeuvres existantes, ou de sa philosophie de l'architecture.

L'apogée de son étude fut atteinte vers la fin des années 60. Il avait 18 employés, dont une dizaine d'architectes, un ensemblier, un ingérieur... "une forte proportion de profesionnels, contrairement à bien d'autres bureaux d'architectes". À cause de cette force professionnelle, son étude a pu décrocher des contrats d'envergure internationale et a pu entreprendre des travaux en urbanisme à Hull, Vancouver et Ottawa. Les deux travaux majeurs qui l'occupent présentement sont en Afrique (à Abidjan, en Côte d'Ivoire) et au Mexique. Ce dernier projet, l'Ambassade canadienne à Mexico, sera "la plus importante réalisation architecturale de ma carrière". (Voir photo).

Ses deux grandes oeuvres

Je n'ai pu, au cours de ma conversation avec lui, m'empêcher de poser la question qu'on veut toujours poser aux artistes: "laquelle de vos oeuvres préférez-vous"? M. Gaboury n'hésite pas à répondre, spontanément: "L'église du Précieux-Sang et ma maison sont deux de ces oeuvres". Ma maison, parce que je n'avais pas de contrainte, je l'ai faite telle que je la voulais. C'est peut-être l'oeuvre la plus raffinée du point de vue des jeux de l'espace, l'"espace indiscible" de Le Corbusier. Le Précieux-Sang, parce que c'est un projet qui a évolué lentement, qui fut très controversé (j'ai eu des appels téléphoniques injurieux, des lettres anonymes...), des problèmes de construction..." Mais en fin de compte, M. Gaboury considère cette église comme l'une des plus belles réalisations de sa carrière.

La vie publique franco-manitobaine

Il est fier aussi de plusieurs autres oeuvres, surtout à Saint-Boniface et la plupart réalisées dans les années 60... "des oeuvres que j'aime revoir". Dans cette catégorie, il y a les deux édifices du "centre civique" de Saint-Boniface, l'unité sanitaire et le poste de police: "Quand on peut passer devant un édifice tous les jours pendant 17 ans et sentir qu'on n'y changerait pas grand'chose, c'est beaucoup dire". La Cathédrale de Saint-Boniface, "évidemment". L'église des Saints-Martyrs Canadiens, "l'un de mes bons projets". Enfin, quelques oeuvres réalisées au début des années 60: son étude, le presbytère de la Cathédrale et la résidence des soeurs près de l'Archevêché ("Ce sont de petits édifices qui survivent très bien à l'épreuve du temps, qui se fondent bien dans le contexte"). La chapelle St-Louis-le-Roi, "ma première oeuvre. Cette oeuvre avait fait choc à l'époque; c'est elle qui a lancé ma carrière". Il avait alors à peine 30 ans, et il arrivait d'un stage en architecture à Paris, où il avait été boursier du gouvernement français.

A part sa carrière brillante en architecture, sa réputation maintenant internationale, M. Gaboury fut actif dans un autre domaine, celui de la "vie publique" franco-manitobaine. Il fut en effet membre du "Comité des 10" qui fut élu au grand rallye de 1968; la tâche de ce comité était d'étudier la refonte de l'Association d'éducation. M. Maurice Gauthier fut élu président de la nouvelle Société franco-manitobaine en 1969; M. Gaboury lui succéda à la présidence l'année suivante, soit 1970-71.

Quel souvenir retient-il de cette époque? "C'était une époque mouvementée, stimulante, et j'espère avoir contribué un peu à la communauté. Il y avait de grandes orientations envers lesquelles je travaillais. Par exemple, j'ai beaucoup parlé de la présence des franco-Manitobains aux niveaux social, économique et politique de la province".

"C'est le dilemme d'une minorité. On s'observe, on s'analyse, on se penche sur nos brûlures au lieu de regarder vers l'extérieur, de rayonner. Les Canadiens français devraient être présents dans des organismes à l'extérieur de la communauté. On n'est pas là, et on se demande pourquoi on n'est ni connu ni compris". Il cite en exemple la participation du juge Monnin au conseil d'administration de l'orchestre symphonique de Winnipeg; à l'heure actuelle la participation de Franco-Manitobains à de telles organisations est à peu près nulle.

Autres impressions de cette époque: "Une fois mon terme complété comme président de la S.F.M., j'ai eu l'impression que je n'étais plus rien" aux yeux de l'organisme. Aussitôt que votre contribution est faite, on vous oublie". Sans compter qu'il a dû négliger quelque peu son étude durant cette période... Somme toute, M. Gaboury semble très ambivalent face à toute l'expérience.

Un pas dans l'immeuble

Ces dernières années, l'étude de M. Gaboury s'est lancée dans le domaine de l'immeuble: "Nous avons dû prendre cette décision pour survivre", puisqu'il n'avait pas suffisamment de travail comme architecte professionnel. Certains de ses édifices, surtout les premiers, ont suscité des controverses locales à cause, paradoxalement, de leur manque d'esthétique, M. Gaboury répond que "tous mes immeubles (il y en a maintenant une demi-douzaine) sont conformes aux lois de la ville; s'il y a problème, c'est là qu'il se situe". Deuxièmement, il souligne qu'il est d'abord et avant tout architecte; l'immeuble n'était pas au départ son métier.

Il va donc en apprenant et en s'améliorant dans ce domaine, quoique "je n'ai honte d'aucun de mes immeubles". Dans le domaine de l'urbanisme il favorise ce qu'il appelle "incentive zoning": encourager les gens à construire à plus haute densité, mais en compensant avec des espaces verts autour des unités.

Etienne Gaboury, architecte, artiste avant tout, aux prises quotidiennement avec sa survie comme homme d'affaires. Un homme qui conserve un atout précieux qui n'est pas donné à tout le monde: un enthousiasme sans bornes pour son métier, un amour incessant des oeuvres qu'il a déjà créées et surtout, une anticipation fébrile de son "prochain projet", celui qui est inconnu.

Boulevard Provencher

Une association de commerçants sera créée

(Suite de la une)

des environs, a déclaré Maurice Sabourin, gérant de l'épicerie Saint-Boniface. Pour appuyer ses dires, il précise que 38 commerçants du boulevard ont signé une pétition qui demande la création d'une association. Toutefois, Maurice Sabourin ne cache pas qu'il a noté "un certain pessimisme" chez des hommes d'affaires.

Une nécessaire indépendance

Ce bizarre mélange d'enthousiasme et de pessimisme, le président du comité de direction chargé de constituer l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface en a totalement conscience. Il sait, comme les cinq autres membres du comité, Mme Mariette Bayer, et MM. Léo Teillet, Gérald Turenne, Michel Meckling et René Fontaine, que le comité devra se bâtir une crédibilité.

Voilà pourquoi, dans un premier temps, M. Sabourin insiste tant sur la nécessaire indépendance de l'organisation qu'il préside. "Nous sommes et resterons totalement indépendants", a-t-il souligné avec force.

Maintenant, le comité de direction va dresser un plan d'action à court et long terme pour former cette Association des commerçants du vieux Saint-Boniface qui aura pour objectif essentiel de développer dans un premier temps le boulevard Provencher, puis le vieux Saint-Boniface.

Cette opération ne vise d'ailleurs pas à faire concurrence avec les hommes d'affaires installés rue Marion, puisque l'on devrait voir grandir le long du boulevard Provencher des boutiques dites spécialisées, voire des cafés-terrasse, pour donner une ambiance, une touche particulière. Il s'agit de réussir, à la francophone, une espèce de "Market Square".

Dans ce sens, des spécialistes de la ville de Winnipeg, qui épauleront le comité de direction dirigé par Maurice Sabourin, dévoileront, le 23 juin, un projet d'améliorations physiques possibles du boulevard Provencher. Et puis, d'ici six mois ou un an, le comité de direction, s'il a réussi à donner la preuve du sérieux de l'initiative, pourra décider de la date de la tenue d'une assemblée qui verra la création officielle de l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface.

Et nul doute que la clé du succès de l'entreprise sera la capacité de leadership que démontreront les responsables du comité de direction.



M. Maurice Sabourin

Les petites nouvelles

Un nouveau recteur au C.U.S.B.

Le conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface vient de choisir un nouveau recteur. Il s'agit de M. Claude Thibault, âgé de 49 ans, directeur administratif de l'Association des universités et collèges du Canada depuis 1974, qui entrera en fonction le 1er juillet. "Le choix, a indiqué M. Maurice Gauthier, le président du conseil d'administration du C.U.-S.B., a fait l'unanimité du comité de présélection et du conseil d'administration".

M. Gauthier a par ailleurs ajouté que le conseil d'administration "espère qu'il sera un administrateur compétent et qu'il pourra faire du collège une institution pour toute la communauté". Le contrat de M. Thibault est de sept ans, renégociable après quatre ans.

Le nouveau recteur du C.U.S.B. possède une expérience variée tant académique qu'administrative. Il a fait ses études aux universités Laval, Bishop et Rochester, où il a obtenu son baccalauréat, deux maîtrises et un doctorat. Après avoir passé neuf ans dans les Forces armées canadiennes, dont quelques-unes aux Manitoba, dans diverses responsabilités avec les grades de lieutenant et de capitaine, il s'est engagé dans l'enseignement universitaire de 1960 à 1974 aux universités de Sherbrooke et Bishop.

Saint-Boniface nord

Les résidants gagnent une bataille

Les organismes de la communauté franco-manitobaine ont fait l'unité lundi soir en appuyant le Comité des résidants du nord de Saint-Boniface dans ses revendications.

par Raymond HÉBERT

A la surprise générale, ils ont facilement reçu l'appui unanime du Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital.

Les résidants s'opposaient catégoriquement aux recommandations d'une étude effectuée à la demande du Comité communautaire par un urbaniste de la ville, M. Len Witko. M. Witko recommandait notamment que les terrains au nord de la voie surélevée du C,N, ("Highline") ne soient pas redésignés à usage résidentiel, et que la désignation actuelle du terrain au nord de la rue Notre-Dame (l'ancienne propriété de Lagimodière) soit maintenue comme résidentielle.

Le Comité communautaire, suite aux mémoires présentés par M. Etienne Couture, président du Comité des résidants, par M. Georges Forest et par M. Albert Geisel, a décidé à l'unanimité de rejeter les recommandations de l'urbaniste civique et d'appuyer les six recommandations du Comité des résidants.

Le conseiller de Saint-Boniface, M. Guy Savoie, a même ajouté une septième recommandation, à savoir que la ville tente d'acheter du C.N. l'ancien terrain de Supercrete afin de le désigner pour usage résidentiel. En adoptant la motion de M. Savoie, le comité s'est mérité les applaudissements de la foule d'environ 60 personnes.

Des appuis

Le Comité des résidants était appuyé par la Société franco-manitobaine, la Société historique de Saint-Boniface, le Musée de Saint-Boniface, M. Georges Forest et du "Concerned Citizens of Winnipeg".

Tous savent par contre que ce n'est que le début de la lutte. L'adoption de la motion de M. Savoie ne signifie pas que le Comité communautaire appuie en principe les revendications du Comité des résidants auprès du Comité de l'environnement de la ville de Winnipeg. Or c'est précisément la section de l'environnement qui avait formulé les recommandations fortement négatives à l'endroit des demandes formulées depuis l'an dernier par le Comité des résidants.



M. Etienne Couture, le président du comité des résidants du nord de Saint-Boniface a présenté un mémoire aux conseillers Savoie, Provost, Ducharme et Leech.

Le Comité désire essentiellement faire redésigner la section habitée au nord de la voie ferrée surélevée "résidentielle" afin d'empêcher la ville d'acheter des propriétés privées dans ce secteur dans le but éventuel d'en faire un parc. Le Comité désire également faire redésigner l'ancienne propriété de Lagimodière comme parc; ce terrain est présentement réservé à usage résidentiel.

Katimavik sera maintenu

Le Secrétaire d'État, Francis Fox, a annoncé que l'on maintiendra le programme "Katimavik" pour les jeunes.

"Katimavik", mot inuit qui signifie "lieu de rencontres", est un programme national de services bénévoles pour les jeunes; il est administré par une société à but non lucratif financée par l'État.

Le Secrétaire d'État demandera à ses collègues du Cabinet d'accroître les fonds destinés à encourager les jeunes Canadiens à mieux se connaître, en facilitant leurs voyages au sein du pays de manière à ce qu'ils puissent se rencontrer et découvrir ensemble le Canada.

Les recommandations des résidants

Les recommandations du Comité des résidants telles qu'appuyées lundi soir, par le Comité communautaire sont comme suit:

"**1)** Qu'une étude de génie soit entreprise pour déterminer le besoin d'assainissement des bords de la rivière Rouge, à l'ouest de la rue Taché, entre le chemin de fer CN et le boulevard Provencher avec les coûts d'assainissement à être défrayés par la Cité de Winnipeg et l'entrepreneur de construction résidentielle à la discrétion du commissaire des services locaux.

"**2)** Que le plan d'aménagement de Saint-Boniface nord soit changé pour désigner le terrain au nord de la rue LaVérendrye entre la rivière Rouge et la rue Taché "résidentiel" à la place de "parc proposé" en prenant conscience des besoins d'assainissement à être identifiés dans l'étude recommandée au numéro 1.

"**3)** Que la Cité de Winnipeg défraye $100,000.00 par année pour une période de 10 ans pour acquérir et développer un parc entre la rivière Rouge et la rue Taché.

"**4)** Que la Cité de Winnipeg prépare un document public

1) pour justifier le besoin de l'autoroute est-ouest proposé pour le parc Whittier.
2) pour justifier la construction de cette autoroute sur la rive est de la rivière Rouge et non sur la rive ouest.
3) pour énumérer les coûts et les bénéfices de ce projet concernant les résidants de Winnipeg et les résidants de la Cité de Winnipeg.

"**5)** Que le plan d'aménagement du quartier Saint-Boniface nord soit changé pour redésigner les propriétés au nord de la rue Derveau, à l'est de la rue Taché, au sud de la rue Messager, à l'ouest de la rue Saint-Joseph "résidentiel" à la place de "parc".

"**6)** Que le plan d'aménagement du quartier Saint-Boniface nord soit changé pour redésigner le terrain nord de la rue Notre Dame, ouest de la rivière Seine, à l'est du chemin de fer Sprague "parc" à la place de "résidentiel"."

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN

à l'église Notre-Dame du Laus de Powerview, Manitoba
dimanche, le 15 juin 1980 à 14h00

14h00 Heure mariale
14h40 Préparation pour la procession
15h00 **Procession à la grotte suivie de la grand'messe.** Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface, présidera la liturgie et donnera l'homélie.

Tous les participants sont invités au repas qui sera servi après la cérémonie, dans la salle paroissiale de Powerview.

Georges M. Svoboda, ptre
administrateur

le Comité du pèlerinage.

RIEL

The Honourable John Roberts, P.C., M.P.
Minister of the Environment
takes pleasure in inviting you
to witness the unveiling of
a plaque commemorating

Louis Riel

and the Official Opening of

Riel House National Historical Site

The ceremony will be held at 1:00 p.m., Friday, June 20, 1980 at
330 River Road
St. Vital
Winnipeg, Manitoba

L'honorable John Roberts, C.P., député,
ministre de l'Environnement,
a le plaisir de vous inviter
au dévoilement d'une plaque
commémorative en l'honneur de

Louis Riel

et à l'inauguration de

la Maison Riel, lieu historique national

La cérémonie aura lieu
le vendredi 20 juin 1980 à 13 h
330, chemin River
Saint-Vital
Winnipeg (Manitoba)

Venez à la fête!

Les 13,14 et 15 juin 1980

75e Anniversaire

de la

Paroisse du sacré-coeur

Bannatyne et Lydia, Winnipeg, Manitoba

1905-1980

Le Fort Gibraltar sera reconstitué

Mis de l'avant à l'origine par les dirigeants du Festival du Voyageur, le projet de reconstitution historique du Fort Gibraltar - un poste de traite qui hiverna un jour Lord Selkirk à la fourche des rivières Rouge et Assiniboine - vient de passer aux mains d'une fondation (La "Fondation Fort Gibraltar Foundation") publique, et vers 1984, s'ouvriront les portes d'un vaste complexe reconstitué non pas sur le site original, mais dans le parc Whittier (aussi appelé parc du Voyageur) à Saint-Boniface.

par André-Yves ROMPRÉ

L'idée mijotait depuis longtemps dans la tête des responsables du Festival du Voyageur. Voilà qu'elle a pris forme grâce à l'incorporation d'une fondation à but non lucratif, laquelle est formée d'un conseil d'administration de neuf membres et chargée de recueillir la somme suffisante à la reconstitution historique du fort, reconstitution évaluée à ce jour au coût de $700,000.

Présentement, un conseil d'administration par intérim a été nommé, et ce n'est qu'à la fin de l'été qu'on apprendra la composition permanente (neuf membres et un directeur général) de ce conseil qui comptera des représentants du Festival du Voyageur, de la Société historique de Saint-Boniface, de la "Manitoba Historical Society", de l'Office de la planification, ou du service des parcs de la communauté urbaine de Winnipeg, de la population de Saint-Boniface (en général), un échevin ainsi qu'un avocat. Présentement, le conseil intérimaire est dirigé par l'avocat Léo Teillet et la direction générale de la fondation Gibraltar revient à Bruce Decker.

$600,000 à recueillir

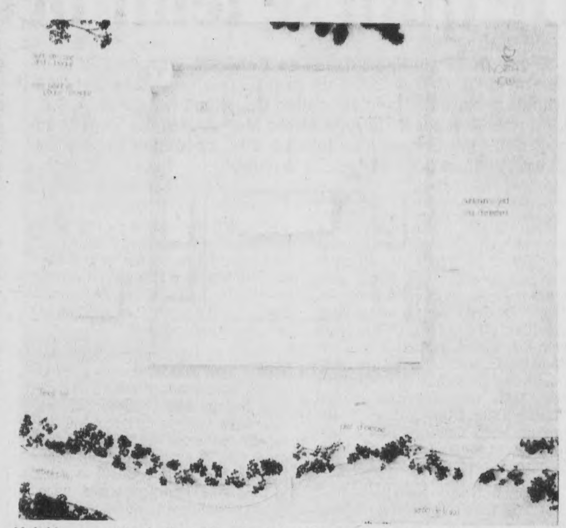
Il reste environ $600,000 à recueillir pour s'assurer du financement de ce vaste projet qui n'a pas fini de susciter des commentaires. Déjà, le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine du Manitoba, par la voix de la ministre Norma Price a fait la remise d'un chèque de $50,000 à la fondation, alors que des organismes privés seront sollicités pour participer au financement du projet. La fondation, a-t-on appris, ne sera pas éligible à des subventions de "Parcs Canada" parce que la reconstruction ne sera pas faite sur le site original de l'emplacement du vieux fort. Cet emplacement original était situé à proximité de la fourche des rivières Rouge et Assiniboine à Winnipeg, et la décision de rebâtir le tout à Saint-Boniface crée un suspense en soi...

Un suspense...

En effet, d'une part, le Festival du Voyageur y a investi des sommes de près de $100,000 pour la construction de diverses unités qui abritent déjà certaines activités de la fête d'hiver de Saint-Boniface et l'initiative de convertir le tout en site historique lui revient en entier. D'autre part, et c'est là que le suspense se poursuit, l'Association des résidants de Saint-Boniface nord, dans une lettre en date du 2 juin, et dont **LA LIBERTÉ** a reçu une copie, blâmait sévèrement la direction du Festival du Voyageur pour avoir agi unilatéralement dans ce dossier "sans jamais avoir consulté" le public de Saint-Boniface" dans le projet de reconstitution historique du Fort Gibraltar.

Une semaine plus tard, la même association revenait sur ses positions, dans une autre lettre (du 9 juin), en reconnaissant que la première réaction avait été prise "sans connaissance totale des faits".

On n'a pu être informé de ce qui est arrivé entre temps... Tout ce que l'on peut conclure et constater, c'est que la fondation Gibraltar est officiellement incorporée, que tout semble en marche - si bien qu'on parle d'une ouverture possible pour 1984 - d'un parc qui emploiera près d'une quinzaine de personnes durant les saisons d'été, et qui continuera à servir les besoins du Festival du Voyageur durant l'hiver.



Voici la maquette du Fort Gibraltar tel qu'il sera reconstitué dans le parc du Voyageur à Saint-Boniface. On prévoit qu'il sera ouvert au public en 1984.

La quinquennale de l'A.C.E.L.F.

De quoi se tenir occupé en août!

C'est du 12 au 15 août que se tiendra à Winnipeg la quinquennale de la francophonie canadienne organisée par l'Association canadienne d'éducation de langue française (A.C.E.-L.F.) présidée par M. le juge Alfred Monnin. Un événement auquel tous les Franco-Manitobains sont spécialement invités. Et tout indique que cela vaudra la peine.

par Bernard **BOCQUEL**

Tout d'abord, il faut signaler que de nombreux Franco-Manitobains participent déjà, ou vont participer à la quinquennale. Un comité local a été mis sur pied, présidé par M. Jean-Yves Rochon, qui est le vice-président à l'organisation locale au sein du comité général, établi par l'A.C.E.L.F. pour organiser la quinquennale. Les autres membres sont MM. Jean Soliman, Marcel Boulet, Paul Dupuis, Gilbert Sabourin, Marc Beaudry, Pierre Laurencelle et Mmes Lorette Ferland, Denise Roy et Gertrude Mousseau.

M. Rochon se déclare satisfait, à date, de la "très bonne réponse des Franco-Manitobains". C'est en effet grâce à l'appui de nombreuses personnes que les organisateurs de la quinquennale ont pu organiser, pour le 14 août, deux excursions pour les quelque 1,000 délégués attendus, dont environ la moitié viendra du Québec. Deux groupes de 500 personnes seront formés.

L'un prendra la direction de Saint-Jean-Baptiste, tandis que l'autre se dirigera vers La Broquerie. Les Franco-Manitobains de ces villages seront chargés de l'accueil des visiteurs. Les coûts de transport seront en grande partie assumés par les divisions scolaires de la seine, la Rouge et Saint-Boniface qui fournissent des autobus scolaires.

Des sujets variés

Cette année, le thème de la quinquennale s'intitule "La francophonie retrouvée... par les médias". Les sessions prévues ont été structurées selon trois formes d'activités parallèles et autonomes. D'une part une Commission permanente qui permettra aux organismes et aux individus de présenter des études qui touchent à des sujets commes "Les médias et l'école francophone", ou encore "Les médias et la culture francophone".

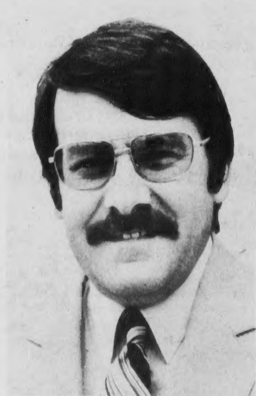
Ensuite les congressistes auront à leur disposition six laboratoires pour prendre connaissance des possibilités offertes par les nouveaux médias. Et enfin les délégués pourront participer à pas moins de 24 séminaires s'ils sont, par exemple, intéressés à évaluer la présence, l'influence des mass médias sur l'environnement éducatif de l'école française et du foyer francophone.

Voilà un aperçu du programme en ce qui a trait à la partie "éducative". Mais il ne faut surtout pas perdre de vue la multitude de spectacles qui seront donnés. Ainsi le mardi soir 12 août, il y aura, aux dires de Jean-Yves Rochon, "une soirée monstre au Collège de Saint-Boniface où un cocktail sera offert.

Trois spectacles, réunissant entre autres la famille LaRoche, Gilberte Bohémier, Pat Joyal, Nicole Brémault, se dérouleront simultanément dans les deux gymnases du Collège et les ruines de la cathédrale. Pour le mercredi soir, un spectacle a été prévu à la salle du Centenaire et qui réunira des artistes du pays entier.

M. Rochon tient à souligner que les Franco-Manitobains bénéficieront d'un tarif spécial extrêmement avantageux s'ils décident de s'inscrire à la quinquennale, pour profiter de toutes les possibilités offertes aux participants. Qu'on en juge: les délégués de l'extérieur du Manitoba devront payer la somme de $100 de frais d'inscription, tandis que les Franco-Manitobains ne devront débourser que $25. Dans le monde du commerce, on appelle cela une aubaine.

Toutes les personnes intéressées doivent, avant la fin juin, entrer en communication avec le Bureau de l'éducation française, au 786-0126.



M. Jean-Yves Rochon, responsable du comité local manitobain de la quinquennale de l'A.C.E.L.F.

Les petites nouvelles

Échange entre étudiants du Manitoba et du Québec

Deux jeunes Manitobaines sont parties vers la fin mai pour Québec, où les attendait un emploi de 13 semaines auprès du Ministère des Communications du gouvernement de la province du Québec, inaugurant ainsi un programme d'échange entre étudiants du Manitoba et du Québec.

Madame Norma Price, ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine, et monsieur Ken MacMaster, ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, dans un communiqué commun, ont annoncé que les deux étudiantes, Romana Villa et Michelle Lagassé, étaient parties le 20 mai prendre leur poste.

Les deux étudiantes du Québec, Josée D'Anjou, de Saint-Nicolas, et Guilaine Plante, de Chicoutimi, sont arrivées au Manitoba le 2 juin. Elles seront employées par le Ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine et travailleront au programme du centre Soleil.

Il s'agit là d'un programme de créations artistiques pour enfants de deux à cinq ans, dont les activités se situent à Winnipeg et dans les zones rurales se trouvant dans un rayon de 100 milles autour de la ville. L'équipe d'étudiants mettra sur pied un spectacle destiné aux enfants et dirigera des ateliers de théâtre, de musique, de danse et d'arts plastiques pour les petits.

Deux gagnants au concours de l'A.C.E.L.F.

Dans le cadre du concours "Livre du pays" destiné à promouvoir la lecture de livres canadiens d'expression française chez les jeunes, l'Association canadienne d'éducation de langue française (A.C.E.-L.F.) organise régulièrement un tirage pour récompenser les jeunes qui envoient des résumés des livres qu'ils ont lus. Parmi les gagnants du mois de juin se trouvent deux Franco-Manitobains. Il s'agit de Marc Carrière qui est en 6e année à l'école Saint-Joachim de La Broquerie et Bertrand Léger, qui achève sa 7e année à l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert.

Nouvelles figures à Radio-Canada

Le service de publicité de CKSB a annoncé la semaine dernière que le réalisateur Léo Duffault assurera la relève d'été à l'émission "Cahier manitobain" jusqu'à ce que le nouveau réalisateur attitré de l'émission, M. Claude Saindon (jusqu'à récemment professeur de sciences politiques au C.U.S.B.) prenne officiellement la charge du "Cahier manitobain", à titre de réalisateur, pour la prochaine saison d'automne. M. Saindon entrera en fonction à la mi-août.

Les revendications francophones ignorées

La bataille de la loi scolaire continue

Décidément, le gouvernement conservateur de M. Sterling Rufus Lyon a le don de faire la sourde oreille aux revendications les plus légitimes de la communauté franco-manitobaine. Et, circonstance aggravante, dans un domaine aussi capital que celui de l'éducation. Le bill 31 de la 4e session de la 31e législature constitue un autre exemple de cette triste constance. Mais la riposte s'organise.

par Bernard BOCQUEL

On n'a pas fini d'entendre parler, surtout pour le condamner, de ce bill 31 dont le but avoué - et louable - est de remettre à jour l'ancien "Public Schools Act" qui ne contient pas moins de 541 articles. La nouvelle version se contente de 280 articles qui, dans bien des domaines, ne font pas l'unanimité.

La refonte du "Public Schools Act" avait été entamée par l'ancien gouvernement néo-démocrate et a été poursuivie par les conservateurs avec, jusqu'à présent, un bonheur inégal. En effet, devant les innombrables levées de boucliers survenues après le dépôt d'une première version du projet de loi à l'automne de l'année dernière, le gouvernement avait jugé plus sage de renvoyer le bill devant une commission parlementaire, dite la Commission parlementaire des privilèges et des élections.

Puis a commencé un (presque) interminable défilé de délégations présentant de nombreuses revendications. Du côté francophone, tous les organismes concernés, se sont ligues pour exposer, plus solennellement que jamais, les trois exigences principales: la définition de l'**école** française et non plus seulement de **classes** françaises; des garanties pour le transport des élèves et un mécanisme d'appel chargé de régler les contentieux surgissant au sujet de l'éducation française.

Le refus du gouvernement manitobain de ne prendre en considération aucune des trois revendications était prévisible pour un observateur attentif de la scène politique. Toutefois, on peut parfaitement comprendre, après tant d'efforts de la part des responsables des Commissaires d'écoles franco-manitobains, des Éducateurs franco-manitobains, de la Fédération provinciale des comités de parents et de la Société franco-manitobaine, que les sentiments de frustration profonde n'ont pas manqué de voir le jour.

Le français, parent pauvre

Ainsi M. Ronald Bisson, l'agent de planification et de recherches de la S.F.M. parle d'une "déception énorme". En effet, note-t-il, "Non seulement on aurait pu s'attendre à un geste vis-à-vis de l'unité nationale, mais, en plus, le bill accuse un recul par rapport à la loi 113, qui légifère le statut de l'éducation française".

De fait, les rédacteurs du projet de loi ont aboli le Comité consultatif de la langue française pour le remplacer par un "Language of Instruction Advisory Committee". Nous gardons la terminologie anglaise, en attendant que le gouvernement veuille bien distribuer la version française. On sait que, selon le bill 2, le texte officiel en cas de litige est celui déposé en Chambre le premier. L'histoire ne nous a pas encore toutefois précisé combien de temps il fallait patienter avant de publier la copie française pour être parfaitement sûr que le français reste bien le parent pauvre à la Législature.



M. Denis Chénier

Quoi qu'il en soit, ce "Language of Instruction Advisory Committee" constitue effectivement un recul dans la mesure où, sur les neuf membres du Comité deux seulement seront - en principe - francophones. Pour l'instant, la seule manière de se consoler est de se rappeler que le Comité consultatif de la langue française n'a pas été consulté souvent.

Mais, il faut le souligner, la bataille n'est pas encore perdue. Avant qu'un **bill** ne soit adopté par la Législature et donc qu'il devienne **loi**, il faut qu'il passe trois lectures en Chambre, les deux premières étant essentiellement une formalité. C'est donc lors de la troisième lecture, après que les groupes intéressés ont encore une fois présenté leurs revendications, que la partie se perd ou se gagne.

Le bon grain

Les trois associations franco-manitobaines directement concernées par la question de l'éducation, les Commissaires d'écoles franco-manitobains, les Éducateurs franco-manitobains et la Fédération provinciale des Comités de parents, ont décidé de faire front commun. "Actuellement, face au bill 31, déclare M. Denis Chénier, président de la F.P.-C.P., les commissaires, les éducateurs et les parents accusent une étroite collaboration pour amender ce projet de loi".

En clair, une stratégie a été élaborée et Denis Chénier est convaincu que "si elle est bien exécutée, deux choses peuvent se produire: acculer le gouvernement au mur et identifier ceux des 57 députés qui sont favorables à l'éducation française". Car les députés devront voter sur les amendements proposés... y compris sur les amendements traitant de l'éducation française. Une façon comme une autre de séparer *le bon grain de l'ivraie*.

"Cyclothon" au profit des déficients mentaux

L'Association canadienne pour les déficients mentaux (Filiale Rivière Rouge), organise pour le samedi 14 juin, un "cyclothon", sur un parcours d'environ 18 milles, aller et retour, de Saint-Malo et Rosa.

Les prix seront distribués à ceux, qui complèteront le parcours de la façon suivante:
- les premiers arrivés (homme et femme), 40 ans ou plus
- les premiers arrivés (homme et femme) 39 ans ou moins
- homme et femme, les plus âgés
- fille et garçon, les moins âgés

En plus, tous les participants qui complèteront le trajet, auront une chance pour le tirage d'une bicyclette "dix vitesses".

Les intéressés sont priés de se rendre à "l'Atelier Rivière Rouge" avant 9 heures pour être prêts a prendre le départ à 9h.

JUBILÉ D'ARGENT GÉRARD RÉGNIER

L'abbé Gérard Régnier célébrera son **25e anniversaire** d'ordination sacerdotale dimanche, le **6 juillet 1980.**

Une Messe d'Action de Grâce sera célébrée en l'église de Saint-François Xavier, Manitoba à 14h00, Une réception suivra à la salle communautaire de Saint-François.

LES PARENTS, LES AMIS, LES ANCIENS PAROISSIENS SONT CORDIALEMENT INVITÉS.

(pas de cadeaux, s.v.p.)

Mgr Bellavance fête 60 ans de sacerdoce

"Tu est prêtre à jamais, Christ et Seigneur". C'était le refrain du psaume de la Fête-Dieu et de la messe d'Action de Grâce concélébrée dimanche dernier en l'église Notre-Dame de l'Assomption à Transcona, par son Excellence Mgr Antoine Hacault et 22 prêtres (dont trois évêques, soit Mgrs Hacault, Maurice Baudoux et Aimé Décosse) à l'occasion du 60 anniversaire de Mgr Joseph Bellavance, prélat domestique.

par Hélène BLAIS

L'église était comble de parents, dignitaires civiques, paroissiens, d'anciens paroissiens, et d'amis venus de divers endroits du Manitoba, de l'est et de l'ouest du pays et même de la Californie. Le panache de la garde d'honneur de 11 Chevaliers de Colomb témoignait de la solennité de cette fête grandiose. C'est M. Paul Lauzé, président du Conseil Paroissial de Pastorale qui souhaita la bienvenue.

"C'est un don divin qui vous a été fait, 60 ans de prêtrise c'est tout un exploit", de dire Mgr Hacault dans son homélie. "Ce jour nous donne la chance de réfléchir sur le sacerdoce". Tout au cours de la messe, le chant choral et de l'assemblée fut enlevant grâce à l'habile direction de Mlle Hélène McCarthy.

500 personnes à la réception

Après la messe ce fut la réception au Centre Culturel Assomption joliment décoré pour l'occasion. L'estime que l'on porte à Mgr Bellavance était très en évidence lorsqu'environ 500 personnes se sont attablées dans la grande salle. Après l'O Canada (en français) Henri Poirier, habile maître de cérémonie, s'adressant dans les deux langues officielles, souhaita la bienvenue à tous et surtout au jubilaire qui était dans la joie au milieu des siens. Deux soeurs de Mrg, Soeur Cécile Bellavance et Mme Eva Mager, son beau-frère Don Hart, et un cousin Raymond Bernier, étaient à la table d'honneur. Ce dernier apporta les souhaits de la famille.

L'abbé Lucien Roy, curé, présenta le parchemin conférant la bénédiction papale au jubilaire. Pour les souhaits du clergé Mgr Charles Empson p.d. disait "Il fait bon de constater que, malgré nos temps difficiles en voici un qui, pendant 60 ans, a tenu bon ce qu'il avait entrepris dès le début, et c'est encourageant. C'est un homme stable, solide et en même temps très humain".

Les invités civiques à la table d'honneur étaient le Rév. Bill Blaikie qui proposa le toast à la Reine et Robert Bockstael, deux députés aux Communes; Mme Norma Price et Wilson Parasiuk, membres de la législature manitobaine; et Bill Norrie, maire de Winnipeg. Tous apportèrent des souhaits et des messages des divers niveaux de gouvernement et en particulier de: Edward Schreyer, Bud Jobin, Pierre Elliott Trudeau, Joe Clark, Ed Broadbent, Sterling Lyon, Howard Pawley.

C'est le maire Norrie qui disait que les mots qu'il allait prononcer étaient probablement sanctifiés, car on l'avait placé entre deux évêques; il disait que Mgr Bellavance était un citoyen de réputation enviable qui le précédait depuis plusieurs années. Il le félicita chaleureusement pour ces nombreuses réalisations en temps que prêtre et citoyen. Pour une fois, tous les partis politiques étaient d'accord pour féliciter Mgr Bellavance et c'était beau de voir tous ces gens animés de la joie amicale de cette fête!

Paul Martin, diacre et ancien paroissien, proposa le toast au jubilaire en rappelant des incidents de la vie paroissiale de jadis. Il invita les anciens servants de messe des années 34 à 56 à se lever. Aux applaudissements, au moins une quinzaine étaient présents. On fit entendre un enregistrement des derniers sons de cloche de la vieille église avant que celle-ci soit démolie. C'était émouvant, un véritable recul de temps, rappelant plusieurs souvenirs du passé.

Il y eu enfin des souhaits des divers organismes soit: Club social Assomption, la Ligue des femmes Catholiques de l'Assomption, Chevaliers de Colomb de Transcona, la "Catholic Women's League de Blessed Sacrament", ainsi que de l'ensemble des amis présents; et même de l'extérieur.

Mgr Bellavance, visiblement ému, adressa la parole exprimant son bonheur d'être fêté une troisième fois à l'Assomption, soit pour ses 25e, 50e et 60e anniversaires. "Les honneurs que vous me faites reviennent à Dieu". Il mentionna les étapes de sa vie qui l'ont conduit au sacerdoce". "C'est Dieu qui place certains incidents au cours du chemin vers la vocation religieuse". Il fit mention du travail inlassable des Soeurs Oblates pour l'ancienne école paroissiale. "Le bon Dieu a été très bon pour moi, ayez une pensée pour les vocations sacerdotales". Il remercia de tout coeur tous ceux qui avait préparé la fête.

Cette journée mémorable se termina par un succulent goûter où tous ont eu la chance de revoir des anciennes connaissances et de jaser longuement.

Une table d'honneur bien garnie: (de g. à dr.) Mgr. Maurice Baudoux, M. Bill Norie, Mgr Antoine Hacault, Mgr Bellavance, sa soeur, Sr Cécile Bellavance, un beau frère, Don Hart, Mme Norma Price et M. Raymond Bernier.



Plus de 500 personnes, se sont entassées en l'enceinte de l'église N.D. de l'Assomption de Transcona à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de Mgr. Joseph Bellavance.

Les petites nouvelles

L'équipe Saint-Vital victorieuse au tournoi de balle de Lorette

"Le tournoi de "Fastball" de 1980 fut un réel succès, la journée ensoleillée a attiré une nombreuse assistance à la célébration annuelle", nous écrit Mme Rosa Thérrien de Lorette. Trente-deux équipes furent enregistrées pour le tournoi:(24 équipes d'hommes et 8 équipes de dames "Ladies fastball").

Voici la liste des gagnants: "**Catégorie A**" 1er prix $350.00: l'équipe de Saint-Vital, - 2e prix $200.00: l'équipe de Winnipeg Hawks, - 3e prix $100.00: l'équipe de Winkler. - "**Catégorie B**" 1er prix $250.00: l'équipe de Mariapolis, - 2e prix $100.00: l'équipe de West-End Flyers (Wpg), - 3e prix $50.00: l'équipe de Chesters Pumpers (Wpg). - Le montant de $50.00 fut versé à l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné; ce prix fut décerné à l'équipe de Sioux-Lookout de l'Ontario. - Le prix d'entrée de $50.00, (Un billet "tiré au sort") fut gagné par l'équipe de Chesters Pumpers (WPG).

"**Ladies Fasteball**": 1er prix décerné à l'équipe de Nicolette (Saint-Boniface) 2e prix à l'équipe de Bruxelles, - 3e prix à l'équipe de Sandy's Girls. (Wpg.). "Le pique-nique s'est donc avéré un magnifique succès, et les amateurs de balle de la province ont constaté encore une fois que le premier dimanche de juin, c'est le rendez-vous à Lorette pour la célébration annuelle". Le comité chargé du tournoi tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont aidé, soit par dons ou par le travail, ainsi que ceux et celles qui ont contribué à cette fête...



La S.F.M., le C.C.F.M. et le C.J.P. ont reçu leur chèque

Le député fédéral de la circonscription de Saint-Boniface, M. Robert Bockstael a remis personnellement, la semaine dernière, un chèque de subventions à un représentant de la Société franco-manitobaine (sur la photo, M. Réal Sabourin, le vice-président de la S.F.M.), du Centre culturel franco-manitobain et du Conseil jeunesse provincial. La S.F.M. a obtenu $530,000, le C.C.F.M. $140,000 et le C.J.P. $110,000. M. Bockstael représentait le Secrétaire d'Etat, M. Francis Fox.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

La Broquerie à l'heure olympique!

Malgré le temps couvert de la matinée, les élèves de l'école Saint-Joachim de La Broquerie avaient le soleil dans les yeux et la joie au coeur le matin du 4 juin 1980: L'enthousiasme débordait. Un enthousiasme d'envergure olympique!

par Jeannine KIROUAC

Depuis un bon bout de temps, les quelques 150 étudiants de l'école Saint-Joachim de la maternelle à la 8e année, s'étaient préparés en faisant de la recherche sur l'historique et la signification des jeux olympiques. Beaucoup d'emphase à été placée sur l'importance de la participation.

La journée débuta par le défilé des élèves et des professeurs arborant les drapeaux canadien, manitobain et franco-manitobain, sur la rue principale, au son du chant olympique. Deux officiers de la Gendarmerie Royale, M. Jean-Pierre Veillette et Raymond Huet, ont ajouté de l'importance et de la couleur au défilé.

M. Gilles Normandeau, directeur de l'école et grand responsable de ce projet, souhaita la bienvenue à tous y compris les invités d'honneur et donna quelques explications sur le déroulement des activités de la journée. Il fit remarquer que les cinq anneaux sur le drapeau et sur la bannière ont une signification spéciale pour nous, elles démontrent l'unité qu'il doit y avoir entre tous ceux qui ont à faire avec l'éducation des enfants pour qu'elle soit complète. Le Père Gérard Clavet c.s.v., curé de la paroisse, récita une prière appropriée et termina en souhaitant que tout se déroule dans le joie et l'harmonie.

Ouverture officielle

M. Paul Ruest, directeur général de la Division Seine, déclara officiellement l'ouverture des jeux olympiques. Il en profita pour féliciter les professeurs, encourager les jeunes à participer activement, et ne pas être en compétition seulement avec les autres, mais avec eux-mêmes.

M. Alfred Laurencelle, commissaire de la Division, eut la délicate mission de faire la montée du drapeau olympique qui lui fut présenté par le jeune athlète Albert Fréchette. M Laurencelle exprima ses sentiments d'admiration et de fierté envers l'école Saint-Joachim pour ses initiatives. Il souhaita bonne chance aux élèves et les assura qu'aujourd'hui il n'y a pas de perdant, car c'est le mérite et la valeur de l'effort qui compte.

Au son du tambour, Gérald Lafrenière, l'athlète masculin par excellence de l'année dernière, arriva à la course avec le flambeau et alluma la flamme olympique, symbole de la paix et de l'amitié.

Lucie Durand, l'athlète féminine de l'année dernière, prononça le



Une scène croquée à la ligne de départ de la course des 50 mètres. Pistolet en mains, c'est M. Jean-Marie Taillefer qui a annoncé le départ.

serment des athlètes tandis que Jean-Marie Taillefer, du Bureau de l'éducation française, prononça le serment des juges. Des médailles souvenir furent présentées aux invités d'honneur, après quoi tous chantèrent avec fierté l'hymne national. Et ainsi se terminèrent les cérémonies d'ouverture.

Les élèves participèrent à trois disciplines au cours de la journée pour se mériter ensuite des médailles d'or, d'argent et de bronze. Les vainqueurs eurent l'honneur de recevoir leurs médailles des mains de M. Marc Cloutier, directeur administratif des "jets" de Winnipeg. Celui-ci était accompagné de M. Roméo Verrier, directeur des finances des "jets" de Winnipeg.

M. Jean Beaumont, directeur général adjoint de la Division Seine, félicita les professeurs, les élèves et le directeur de l'école pour cette journée. Il remercia aussi tous les parents et amis venus nombreux encourager les efforts des jeunes. Il invita ensuite Jean Choiselat à venir déclarer les olympiques officiellement closes.

M. Gilles Normandeau adressa des remerciements à tous et mentionna que ce sont les efforts collectifs du personnel de l'école et des élèves ainsi que la coopération des parents qui ont fait que ce jour mémorable soit possible. La journée se termina par le chant de l'hymne national.

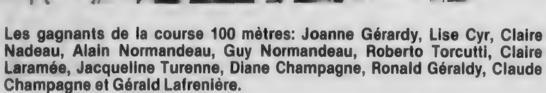


Pour la remise des quelques 90 médailles aux gagnants, l'école Saint-Joachim de La Broquerie avait invité le directeur exécutif des "Jets" de Winnipeg, M. Marc Cloutier.



Les gagnants de la course 100 mètres: Joanne Gérardy, Lise Cyr, Claire Nadeau, Alain Normandeau, Guy Normandeau, Roberto Torcutti, Claire Laramée, Jacqueline Turenne, Diane Champagne, Ronald Géraldy, Claude Champagne et Gérald Lafrenière.

Les jeunes gagnants de la course 50 mètres: Joëlle Normandeau, Nathalie Ouellet, Rita Mireault, Norbert Verrier, Michel Normandeau, Normand Courcelles, Marina Torcutti, Rachelle Cyr, Lucie Durand, Richard Verrier, Stéphane Piette, Gérald Decelles, Carmelle Gauthier, Lynne Boily, Carole Jolicoeur, Jean Fournier, Donald Géraldy et Denis Tétrault.





Les gagnants olympiques du lancer du javelot: Ginette Fournier, Suzelle Fiola, Joanne Gérardy, Guy Normandeau, Norbert Piché, Norman Fournier, Ginette Kirouac, Colette Laramée, Suzanne Taillefer, Claude Champagne, Jean Gagnon et Martin Moquin.



À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE Non, mais faut-il leur dire souvent!

Mardi dernier, le 3 juin, **Madame Gilberte Proteau**, présidente de la S.F.M., s'adressait aux membres du comité parlementaire de l'Assemblée législative manitobaine concernant les amendements et les révisions au projet de loi No 2.

Rappelons que le projet de loi No 2, présentement à l'étude à l'Assemblée législative manitobaine, a pour but de clarifier les différends entre les textes de langue anglaise et les textes de langue française en cas de conflit d'interprétation. À ce sujet, Madame Proteau a insisté pour que "la langue française soit reconnue en principe et en fait au même point d'égalité que la langue anglaise".

En fait, la S.F.M., par la voix de sa présidente, s'objecte véhémentement à ce que la langue française soit traitée en "cousin pauvre". De plus, elle craint que ce projet de loi constituerait le seul effort juridique du gouvernement actuel vers l'application du jugement de la Cour suprême du Canada, rendu le 13 décembre dernier. Une telle éventualité constituerait une restriction par rapport à l'article 23 de l'Acte de l'Amérique du Nord-Britannique. Il pourrait - que Dieu nous en préserve - servir de "lave-conscience" pour le gouvernement.

Et de poursuivre Madame Proteau, "Si le projet de loi No 2, qui s'intitule, 'Loi sur l'application de l'article 23 de l'Acte du Manitoba aux textes législatifs,' demeure la seule disposition en terme de lois que prendra le gouvernement actuel pour appliquer le Jugement de la Cour suprême, à ce moment-là, **il serait préférable de ne rien faire**, car alors les injustices que nos grand-parents ont connues en 1890 et encore en 1916, les préjugés qu'ont dû subir nos parents, les luttes que nous avons menées depuis 20 ans pour nos écoles françaises, le trajet pénible de Monsieur Forest lui-même pour amener son cas en Cour suprême, alors, dis-je, tous ces efforts furent pour rien. Effectivement, si ce projet de loi est le seul développé suite au jugement du 13 décembre dernier, nous indiquons immédiatement au gouvernement **qu'il n'est pas sérieux** lorsqu'il parle d'unité canadienne, et **qu'il est intellectuellement malhonnête vis-à-vis sa collectivité francophone.**"

Avant de conclure sa présentation, la présidente de la S.F.M. a indiqué au gouvernement "que la S.F.M., en collaboration avec d'autres organismes, est prête à coopérer avec lui pour développer un contenu d'une Loi des Langues Officielles manitobaine, adaptée tant à nos réalités qu'aux réalités de la province en général".

Madame Proteau a terminé en posant la question suivante: "Combien de temps faudra-t-il attendre encore avant de voir l'esprit de Lord Durham finalement enterré"?

Monsieur Georges Forest et le professeur Allan Kear ont également fait des présentations fort bien documentées et appuyées d'un contenu approfondi.

Adressons une dernière question au gouvernement provincial: les efforts des Proteau, des Forest et des Kears, appuyés par au-delà de 90 ans d'injustices flagrantes, à l'égard de la collectivité franco-manitobaine, seront-ils vains, encore, en 1980?

ANNONCES

Dans le cadre du programme-échange agricole...

Si vous êtes **AGRICULTEUR** et que vous désirez recevoir un **STAGIAIRE** pour une période de 4 mois (jusqu'au 31 octobre 1980), veuillez entrer en communication:

- à la S.F.M., avec Mme Gertrude Mousseau - 233-4915
ou - à l'association France-Canada, M. Louis Bernardin - 422-5624.

Nous aimerions trouver une famille d'accueil dans une exploitation céréalière, si posible.

Winnipeg

Une exposition qui suscite la controverse

par André-Yves ROMPRÉ

La banque d'oeuvre d'arts, un organisme itinérant du Conseil des Arts du Canada, qui a fait escale à Winnipeg au cours des jours derniers a soulevé des mouvements de protestations. Particulièrement chez certains éléments de la société manitobaine qui n'ont guère apprécié que des oeuvres montrant des scènes érotiques leur aient été présentées.

À preuve, la plainte qu'a formulée officiellement un citoyen à l'égard d'une série de 30 photos de l'artiste Richard Nigro - dont les mêmes oeuvres sont mondialement reconnues par la critique, selon la responsable de l'exposition, madame Thérèse Dion - et qui aboutira en cour le 16 juin.

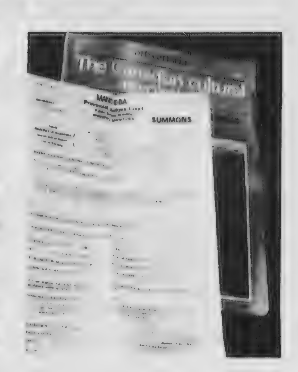
Tout ce brouhaha a amené deux officiers de l'escouade de la moralité de Winnipeg au Centre des congrès vendredi dernier pour sommer Mlle Dion de se présenter en cour lundi prochain et la forcer ainsi à prolonger un séjour à Winnipeg qu'elle dit commencer à trouver "agréable".

La banque d'oeuvres d'art fait l'exposition et loue des oeuvres d'artistes canadiens pour en faire la promotion. À noter qu'un jury composé d'experts en fait la sélection avant qu'elles soient exposées.



Madame Thérèse Dion qui, à la lecture des quotidiens locaux de Winnipeg, a commencé à trouver son séjour en ville agréable.

Sur les quelques deux cent cinquante oeuvres exposées au Centre des congrès de Winnipeg la semaine dernière, environ les trois quarts ont été louées et se retrouveront sur les murs de différents bureaux et place d'affaires de la région pendant la prochaine année.



La sommation de la Cour provinciale du Manitoba jugeant "obscène" le matériel exposé grâce à des deniers de la Couronne...



Une partie de l'exposition qu'un public nombreux s'est rendu visiter après avoir entendu toute une histoire à son sujet, par la voie des journaux.

Les petites nouvelles

Musique en plein air

L'honorable Norma L. Price, ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine, a rendu public le programme de "Musique en plein air" pour l'été 1980. Musique en plein air, un projet financé par la Loterie Western, est présenté par le Ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine en collaboration avec l'Association des musiciens de Winnipeg, le Music Performance Trust Fund - Joe Karr, fiduciaire, et la Direction des parc et des loisirs de la Ville de Winnipeg.

Musique en plein air permettra aux musiciens manitobains de se faire connaître du public et à celui-ci de découvrir la grande variété de nos talents musicaux. Cet été, Musique en plein air présentera, entre autres, cinq concerts donnés, à partir de juillet, dans les jardins du Palais législatif, par les Mass Pipes and Drums of Manitoba. On pourra aussi entendre le Winnipeg Concert Band, Les Cordes Leon Bell, Ron Paley, Dan Donahue, Al Simmons, les St. James Pops, le Stage Band de l'Université du Manitoba, l'Orchestre symphonique de Winnipeg, l'Orchestre de chambre du Manitoba et bien d'autres.

Les premiers concerts auront lieu: **le dimanche 15 juin:** Winnipeg Concert Band, 15h, Parc Central Carlton et Cumberland; **le lundi 30 juin:** Encore (concert de jazz), 19h., Parc Centennial, Raleigh et Kimberley.

Tous les concerts sont GRATUITS.

Francofonds

Francofonds

Francofonds

Francofonds



REALTY LTD.
Tél: 1-424-5538

Pour vos achats d'immeuble
Résidences-fermes
commerces
Claude Jolicoeur
La Broquerie

Bonne fête de la Saint-Jean-Baptiste



Une tradition de qualité, service et prix

PENNER FOODS

à "Clearspring Village"

Venez vous amuser les 21 et 22 juin

Hubert Bouchard

Service d'impôt

Agence de "Pioneer Trust"

Gerald Jolicoeur

Brookdale

Pontiac - Buick - Cadillac
and GMC Trucks
Steinbach, Manitoba
Tél: 326-3451 WPG. 475-7380
Domicile: 424-5612



Bonne fête de la Saint-Jean-Baptiste

"Economy Foods"

Steinbach Manitoba

"Len's Grocery & Gas"

ouvert de 8h à 20h - lundi à samedi
et de 11h à 19h - dimanche
Léonard et Debbie Broesky

Bienvenue à la fête

"Fournier Equipment Co."
services agricoles
Alphonse Fournier et famille

Amusez vous à la fête
de ED. et Rose Plett

"Brookdale Furniture"

330 rue Main Steinbach

LA F

FRANCO- MA

À LA BRO

Les 21 et 22

- carrousel
- petit canot
- danses du bon vieux temps

- specta
- jeux d

... et deux spect

Fêtons ensemble la

La semaine prochaine, lisez LA LIBERT

Eh, les aventurier

La Société Saint-Jean-Baptiste organise un **CYCLORAMA** Boniface à La Broquerie.

Denis Vielfaure, jeune séminariste, partira du Collège de niface à **9 h 00**, samedi, le **21 juin**. Il invite tous ceux d'entr sont prêts à faire les 45 milles en bicyclette de vous joindre

Il y aura des prix pour tous ceux qui compléteront le plus, il y aura un camion qui emportera vos tentes et vou camper gratuitement à La Broquerie. La camion remporte cyclettes à Saint-Boniface le dimanche soir.

À vous qui n'avez pas de moyens de transport

La Société Saint-Jean-Baptiste vous offre de vous rendre en autobus. Cet autobus partira devant le foyer **Chez-Nou** le dimanche matin et retournera après le spectacle de Dia prix - - **seulement $3.00** par personne (aller/retour). Pour votre réservation, téléphonez: 1-424-5526.

Cette annonce est payée par la S.F.M.

Bonne fête de la Saint-Jean-Baptiste

de vos amis à



FÊTE

ANITOBAINE

OQUERIE

22 juin 1980

ctacles
d'enfants

- cyclorama
- activités sportives

ectacles de Diane Tell

a Saint-Jean-Baptiste.

ERTÉ pour connaître l'horaire complet des activités

rs!

MA, de Saint-

de Saint-Bo-
tre vous qui
dre à lui.

le trajet. En
ous pourrez
rtera vos bi-

de

dre à la fête
ous à 9 h 00
Diane Tell. Le
ur confirmer



***Diane Tell* en spectacle**
21, 22 juin **à 20h30**
La Broquerie
Billets en vente au C.C.F.M.

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

ÉPILOGUE

Isabelle finit par grandir, partir et éventuellement elle eut une nichée d'enfants qui la liait à son propre foyer. Elle retournait souvent sur les lieux de son enfance pour de courtes visites, et toujours elle trouvait le moyen d'aller faire une promenade au long de la rivière et même d'y faire un brin de causette.

Elle n'était pas sans s'apercevoir que d'année en année, la rivière Tortue se faisait moins belle, que ses rives accumulaient des débris, que son eau avait une odeur corrompue, que son lit semblait gluant et troublé, et que son sable fin était devenu terne et boueux. Un jour elle apprit qu'un enfant s'y était noyé et que malgré les recherches intensives personne n'avait pu le trouver. Quelques années après ce terrible événement, Isabelle tentait encore de défricher ce mystère.

- Une si petite rivière avec un lit de sable et de cailloux doit livrer son secret tôt ou tard, raisonnait-elle. Moi, qui a tant exploré ses côtes et ses bois, je devrais sûrement trouver sa cachette.

Ceci dit, elle se mit en train et fouilla toute la journée les endroits propices à dissimuler le petit. Tout en vain.

Découragée, elle s'assit sous le chêne dans la clairière où jadis les Bretons de Kernevez venaient faire leur pique-nique et où, elle et ses copines, avait fait une glissade pour plonger comme des loutres dans l'eau claire et tiède.

En évoquant ces doux moments de sa vie, elle se prit à murmurer comme autrefois.

-Ah, méchante rivière, toi qui semblait prendre *plaisir à nos jeux! Tu es devenue meurtrière maintenant?*

La Tortue coulait, sombre, boudeuse avec un bruit que fait une cruche d'huile quand elle est penchée. Puisqu'il n'y avait aucune humain pour l'entendre, Isabelle continuait.

-Alors tu ne réponds pas? puis gronda. Tu n'es pas la douce et jolie rivière de mon enfance. Non. Tu est devenue comme une vielle femme qui se néglige. Tu pues. Ton lit est sale. Je vois un pneu dans le fond - et des vielles boîtes de conserves aussi. Tu as ruiné tes beaux rivages à force d'inonder - il y a maintenant plus de broussailles et de branches mortes que de fougères et d'arbres fruitiers. Tu as détruit à jamais les sabots que j'aimais tant - et les violettes et les "quatrinettes". Oh oui, tu en as fait du propre!

-B-blou b-blou, fit la rivière, pas de ma faute. Je ne suis qu'une rivière à la merci des hommes. Puis se fâchant, elle continua.

Tu crois que les cochonneries poussent comme ça, naturellement, dans mon lit? Tu manques d'intelligence, ma foi! Tant qu'aux inondations, depuis des années on creuse de plus en plus des canaux pour le drainage des champs. Et où penses-tu qu'on envoie ce surplus d'eau? Dans mon tout petit lit! Rageuse, elle continuait.

-Comme veux-tu que je contrôle toute cette eau? Il faut que je déborde, que j'entraîne, que je massacre.

Isabelle était déconcertée. Elle allait formuler une reponse quand la Tortue reprit.

-Sotte. Tu es sotte comme tes semblables si tu n'y as jamais pensé. Ne vois-tu pas que je suis incapable de me défendre contre ces méchancetés qu'on dit de moi? On se sert de moi comme égout, comme cimetière de charogne, comme champs d'ordure et ensuite on ose se plaindre de mon apparence, de mon odeur et de mes dégâts! Je te dis le seul coupable est l'homme avec ses fausses notions de supériorité et sa technologie maintenant vas-t'en. Je croyais que toi au moins, aurais compris mon dilemme. La Tortue semblait sangloter.

Isabelle répondit, humblement.

-Je comprends- je ne comprends que trop bien. Mais dis-moi, avant que je parte. Où as-tu caché le petit?

-B-blou-blou- comment veux-tu que je sache? Je ne suis qu'une rivière, moi.

Les années s'écoulèrent. Un soir d'été, après une réunion de famille, Isabelle se rendit seule près des rapides. Ce soir-là, la rivière semblait avoir regagné sa beauté. Sous la lune, elle se faisent belle, capturant les reflets des astres, les répandant en mille éclats dorés dans l'eau qui dansait autour des pierres grises et blanches. Et elle chantait. Elle chantait une chanson d'eau claire et libre.

Isabelle s'accroupit, sans façon, sur sa pierre, la pierre longue et plate ou jadis elle pêchait des écrevisses.

-Tu es joyeuse ce soir, Tortue, dit-elle sans préambule, et il me semble que tu es jolie.

-Ahhh - shhh, la nuit cache bien des laideurs, répondit la rivière Mais n'en parlons pas, la nuit est si belle. Parlons plutôt comme autrefois quand tu étais petite et que tu venais me raconter tes joies et tes peines. Alors, quoi de neuf? Pourquoi ne viens-tu plus souvent? C'est que je demeure loin - près d'une rivière semblable à toi - avec les mêmes problèmes, si je peux dire. En tout cas, j'ai un mari et des enfants, et je ne peux pas les quitter pour longtemps.

-Pourquoi ne les emmènes-tu pas me voir? chanta la rivière de sa voix liquide.

-Peux-être un jour...

-À part les enfants et le mari, qu'est-ce que tu as fait dans la vie?

-Beaucoup de choses. J'ai étudié des choses que je n'aimais pas, j'ai fait la classe - même qu'il y a longtemps, j'ai emmené mes élèves dans tes forêts pour observer la flore et la faune.

-Il n'y a plus beaucoup de flore, et la faune n'existe que dans nos mémoires. Ah! j'oubliais les mouffettes - elles s'en foutent de la propreté, elles.

-Oui, il y a encore des mouffettes, murmura la rivière avec aigreur.

Isabelle ne voulait pas gâcher ce bon moment en discutant. Elle continua sans faire semblant d'avoir entendu.

-J'ai voyagé un peu, j'ai travaillé dur, j'ai joué aussi, j'ai eu de la peine, de la joie, j'ai fait tout ce que font les humains - et j'ai écrit un livre.

-Ah, vraiment, la rivière riait, je suis bien surprise, car je me rappelle quand tu étais petite, tu venais étudier sur ton 'trone' et tu n'aimais pas tellement les livres. Ici, elle s'esclaffa autant qu'une rivière peu s'esclaffer. Je me souviens même qu'une fois tu voulais lancer ta grammaire dans l'eau.

-Laisse faire, coupa Isabelle un peu honteuse, Ce n'est pas une grammaire ni autre livre d'école que j'ai écrit, mais un vrai livre d'histoires.

Tu y figures souvent car j'ai gardé de bons souvenirs de toi.

La Tortue semblait méditer. Pour quelques instants on entendait que son 'shhh' paisible Puis elle fit quelques 'blous blous' et reprit.

-Alors, si tu écris, tu pourrais peut-être nous aider, moi et mes soeurs.

-Comment ça?

-Tu pourrais lancer un avertissement aux hommes que s'ils continuent à ignorer l'état terrible des cours d'eau, ils risquent de subir des conséquences affreuses.

-Comment ça?

-C'est clair comme de l'eau de roche, comme dirait ton père. Vois-tu, beaucoup de villages emploient mon eau. Ces villages se font construite des écluses ou des réservoirs, retenant ainsi l'eau. Ils y ajoutent une quantité de produit chimique et le tour est joué. Tu me suis?

-Oui.

-N'empêche que l'eau devient de plus en plus polluée. Ah, les pauvres! s'ils voyaient la pourriture qui se cache au fond de leurs reservoirs.Bientôt, rien ne pourra purifier cette horrible vase, et alors se multiplieront les maladies. Les gens mourront, soit par l'ingestion de microbes, ou par l'empoisonnement de produits chimiques - ahh!

Isabelle eut un frisson d'horreur.

-Mais personne ne m'écouteras - d'ailleurs, personne ne veut admettre sa culpabilité pour l'état lamentable de nos cours d'eau, gémit-elle.

-Toi comme les autres, accusa la Tortue. Tu as une petite chance de te faire entendre, et tu régimbes! Ah, j'avais tort de m'adresser à toi pour un secours.

-Bon, bon, dit Isabelle en se relevant. Je vais faire de mon mieux, mais on me prendra pour une cinglée. Enfin, ce ne sera pas la première fois. Alors, salut, à la prochaine.

-Ahh Shshsh, fit la rivière.

Isabelle se retourna une fois pour contempler le paysage. Le vent parfumé frôlait les arbres encore majestueux. Le ciel était magnifique et tout en bas brillaient, étincellaient la lune et mille étoiles, noyées dans la rivière dansante.



HORAIRE D'ÉTÉ DE CBWFT



HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	HEURES
9h00						Candy	Les aventures de oui-oui	9h00
10h00						Le voyages de Tortillard	Mini-fée	10h00
10h15	En mouvement					Les héros du samedi	Le jour du Seigneur	10h15
10h30	You Hou	Jardin de Pierrot	Minute Moumoute	Les Chiboukis	Du soleil à 5 cents			10h30
10h45	Oum le dauphin	Fablio le magicien	Pouf et riqui	Fablio le magicien	Grangallo-Petitro			10h45
11h00	Magazine express					Les chevaux du soleil	Le jeune Fabre	11h00
11h30	Heidi	Un animal des animaux	Pinocchio	Temporel	Bonjour, comment mangez-vous?	Une arche immobile	Comportement animal	11h30
12h00	Les Pierrafeu					Semaine parlementaire (ou documentaires)	Semaine verte	12h00
12h30	Sur des roulettes							12h30
13h00	Documentaires					Baseball	Univers des sports	13h00
	Téléjournal							
13h35	Reflets d'un pays							13h35
14h30	Cinéma		Le temps de vivre	Cinéma			ciné-pop	14h30
16h00	Animagerie					Bagatelle	D'hier à demain	16h00
16h30	Sol et Gobelet	Un été à Mirabelle	La grande aventure	Orzowei	Un été dans le grand nord			16h30
17h00	Légende des Chevaliers aux 108 étoiles	Daniel Boone	Cousteau	Les gens de Mogador	Des autos et des hommes	En vedette cette semaine	Second regard	17h00
18h00	Ce soir national					Une fenêtre sur le monde	Hebdo dimanche	18h00
	Ce soir régional							
18h30	Propos et confidences							18h30
19h00	Pistroli	Le monde de Disney	En robe des champs	Pulsion (puis: l'air du temps)	Ciné Famille	Winston dans les Iles	Chez Denise	19h00
19h30	À contre poids		Baseball	Scénario			Les Beaux dimanches	19h30
20h00	Du Tac au Tac	Capitaines et Rois		Les Grands Films		Cinéma Canadien (ou Baseball)		20h00
20h30	Télé sélection				Hors série			20h30
21h00		Information						21h00
21h30					La télévision des autres			21h30
22h00		Par 27: golf	Jazz de Montreux					22h00
22h30	Téléjournal							22h30
23h00	Téléjournal régional et sports					Nouvelles du sport		23h00
23h05	Splendeurs et misères des courtisanes	Ainsi va la vie	Portraits de femmes	Cinéma	Cinéma	Cinéma	Ciné-club	23h05
00h05	Les grandes Batailles du passé	Cinéma	Cinéma		Ciné-nuit	Ciné-nuit		00h30

découpez

HORAIRE D'ÉTÉ DE CKSB



HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6h00	Radio-journal				
	Premier quart				
7h00	Radio-journal				
7h55	**Premier quart**				
	Nouvelles régionales				
	Le monde ce matin				
	Premier quart				
9h00	Radio-journal				
9h30	Premier quart				
	Chacun son tour (dès le 30 juin)*				
10h00	Radio-journal				
	Chacun son tour				
11h00	Radio-journal				
	Chacun son tour				
11h55	Nouvelles régionales				
12h10	Le monde maintenant				
12h30	Présent				
12h58	**Boîte à chansons**				
	Nouvelles régionales				
	Boîte à chansons				
13h58	Nouvelles régionales				
	Radio-journal				
14h58	**Disc-Jockey** (dès le 30 juin)*				
	Nouvelles régionales				
	Radio-journal				
	Disc-Jockey				
16h00	Radio-journal				
	Disc-Jockey				
16h30	**Cahier Manitobain**				
17h00	Radio-journal				
	Cahier Manitobain				
	Réseau ouest et nouvelles régionales				
17h30	de tous les points du monde				
18h00	d'un soleil à l'autre				
18h30	Présent				
	Pulsation				
18h58	Nouvelles régionales				
	Radio-journal				
19h58	Pulsation				
	Nouvelles régionales				
	Radio-journal				
	Pulsation				
20h30	Book club	L'art d'aujourd'hui	Littérature au pluriel	Des livres et des hommes	Nos revues
21h00	**Le monde ce soir et nouvelles régionales**				
21h30	À capella	Jazz en liberté	Banc d'essai	entretiens	Les grandes religions
22h00	Radio-journal				
22h03	Musique des Canadiens	Orchestres Canadiens	Grands concerts	Orchestres symphoniques	Musique des nations
23h00	Musiques de chambre	Documents			Premières
23h30	Mélodies		Les goûts réunis		
0h08	Radio journal et sports				
	Par quatre chemins				
1h03	Pensées de la nuit				
1h00					

SAMEDI	DIMANCHE	HEURES
Nouvelle du sport		6h50
Le monde ce matin		
Bonjour samedi	Le matin de la fête	
Radio-journal		8h00
Bonjour samedi	Le matin de la fête	
Nouvelles régionales		8h57
Dialogue	C'est dimanche	
	Nouvelles régionales	9h57
Nouvelles régionales	Bestiaire de l'été	
Histoire de la radio	Jeunes artistes	10h30
Le monde maintenant		11h00
Antenne 5 (dès le 5 juillet)*	À suivre	11h10
	Nouvelles régionales	11h55
Radio-journal	Politique fédérale	12h08
Nouvelles régionales	L'événement	
Antenne 5		
	Nouvelles régionales	13h00
Antenne 5	L'événement	
Nouvelles régionales		14h00
Radio-journal		
Antenne 5	Disc-Jockey (ou sports)	15h00
Antenne 5	Disc-Jockey	
Concert intime	Radio-journal	16h00
Écologie	Affaire publique	
De tous les point du monde		17h00
Carnet mondain		
Masques et berga masques	Gens de mon pays	
Radio-journal		18h00
C'est partout pareil	Disc-Jockey	
Tropique	Disc-Jockey	19h00
Tropique	Disc-Jockey	20h00
Le monde ce soir		21h00
Tropique	Disc-Jockey	
Tropique	Disc-Jockey	
Radio-journal		23h00
Pensées de la nuit	Récital d'orgue	23h08
Tropique	Récital	23h30
Radio-journal	Pensées de la nuit	0h00

*À Noter:
Les émissions suivantes se terminent le 30 juin
La vie quotidienne
Marché aux puces
Les copains d'abord
Francine Marchand
L'ami Boulanger

*À Noter:
Galerie souvenir et Discothèque ouverte se termineront le 28 juin

découpez

Paupiettes du pacifique

farcies aux crevettes,
en sauce fromagée-persillée
... pour 6

12 filets de sole du Pacifique (chacun d'environ 6'' de longueur et 3''-4'' de largeur)
1/4 tasse de beurre fondu
1 tasse de chapelure
1/4 tasse de céleri en dés
3 oignons verts, hachés fin
1/2 livre de crevettes cuites, hachées fin
1/4 cuil. à thé de sel
1/4 cuil. à thé d'estragon

Tapisser six ramequins de 4'', ou moules à flan, avec de la pellicule* allant au four coupée en carrés d'environs 12''. Ne pas couper la pellicule qui dépasse. Dans chaque contenant, déposer un filet, puis un autre qu'on pose de travers par-dessus, bien au milieu, laissant ainsi quatre bouts dépasser du plat. Combiner les autres ingrédients à la fourchette, d'une main légère, mais en mélange bien homogène. Diviser cette farce en six portions et farcir les soles, ramenant les bouts les uns sur les autres. Fermer en paquet à l'aide de la pellicule, et attacher avec un lien à sandwich. Faire cuire 15-20 minutes dans un four réchauffé à 450degrés F. Quand les paupiettes sont prêtes, la chair du poisson sera opaque et le jus laiteux. Retirer du four. Enlever les paquets des ramequins. Percer un petit trou dans le bas pour faire évacuer le jus avant de développer. Pour servir, placer les paupiettes jointure en dessous, sur un plat de service chaud ou les assiettes chaudes, et napper de sauce au fromage et persil.



*Une pellicule transparente spécialement résistante à la chaleur; ne pas utiliser de pellicule plastique comme pour le réfrigérateur.

Sauce fromage-persil

3 cuil. à table de beurre
2 cuil. à table de farine
2 tasses de lait
2 cuil. à table de persil haché
1/2 tasse de fromage cheddar fort, râpé
Sel et poivre blanc, au goût

Faire fondre le beurre dans une casserole épaisse, d'une pinte. Incorporer la farine, en brassant. Ajouter lentement le lait, brassant constamment. Faire chauffer jusqu'à épaississement et ajouter le fromage et le persil. Continuer à brasser au dessus d'un feu doux *pour faire fondre le fromage.*

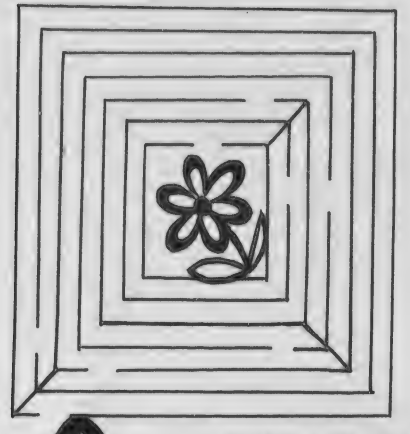
La Page de Bicolo ...

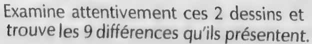
Dimanche nous allons fêter nos papas!

Tu iras peut-être en pique-nique avec ta famille. Amusez-vous bien! N'oublie pas de laisser des miettes pour les fourmis!

Bicolo!





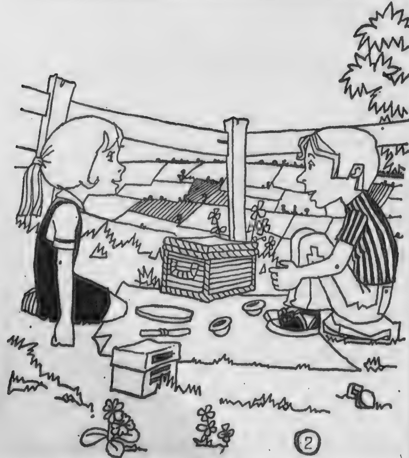


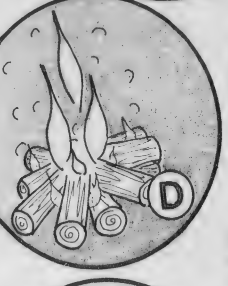
Aide le papillon à aller vers la fleur

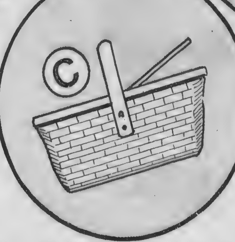
LES 9 DIFFERENCES

Examine attentivement ces 2 dessins et trouve les 9 différences qu'ils présentent.

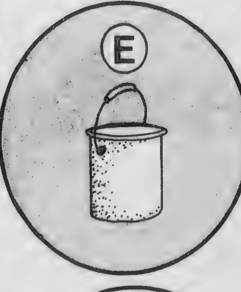


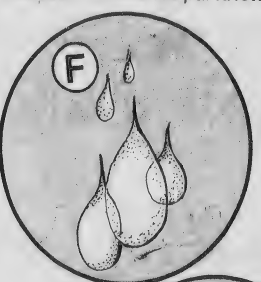






Si tu allais en pique-nique le jour de la fête des pères dans quelle suite ferais-tu ces choses? Commence par la lettre C.









C

Joins les chiffres de 1 à 38

À colorier

Fais une surprise à papa en préparant un bon fondant au chocolat (fudge).

Il faut:

1 tasse de cassonade
1 tasse de sucre blanc
1/4 tasse de sirop de blé d'inde
1/2 tasse de lait
1 cuil à table de beurre
1 cuil. à table de cacao

Faire bouillir pour obtenir une boule dans l'eau froide.
Brasser et verser dans un moule beurré.
Couper en carrés.

(Livre de recettes de Bicolo)

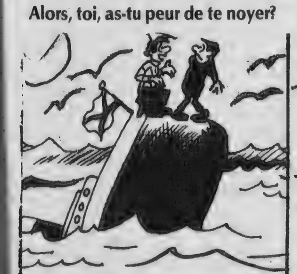
Bon appétit!

Membre gagnant
No 4001
Denis Sauvlet, 11 ans
442 rue LaRivière
Saint-Boniface.



Participation au Concours:
Ce que j'aime le plus au printemps,
de **Joanne Gagnon**, La Broquerie.

Alors, toi, as-tu peur de te noyer?



Moi, non je n'ai pas peur de me noyer.



Tu n'as pas peur de quelque chose?



Oui, j'ai peur d'une chose. C'est que je ne vais plus être dans le Club de Bicolo! (snif).

de Jeannette Bernardin, 11 ans Lorette.



La F.F.H.Q. revendique un mecanisme de participation

Dans des télégrammes adressés aujourd'hui au premier ministre Trudeau, aux premiers ministres provinciaux ainsi qu'à MM. Jos Clark et Ed Braoadbent, la F.F.-H.Q. a exigé, pour les francophones hors Québec, un mode de participation aux négociations constitutionnelles qui s'amorcent.

Tout en reconnaissant l'autorité des onze (11) premiers ministres sur ces négociations, la F.F.H.Q. a demandé la mise en place d'un mécanisme qui permettra aux francophones hors Québec d'exprimer leurs revendications constitutionnelles à la table fédérale-provinciale.

Ce mécanisme envisagé pourrait s'apparenter à la formule que propose M. Broadbent pour les autochtones, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

"L'unité canadienne ne pourra pas se faire si une des composantes essentielles du pays, à savoir le million de francophones hors Québec, est négligée", a déclaré le président de la F.F.H.Q., M. Paul Comeau.

Heure de tombée
le vendredi à 15h

NOMINATION C N RAIL



M. D.E. CAMPBELL

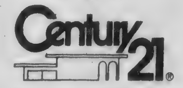
M. D.E. Campbell vient d'être nommé administrateur, planification des opérations céréalières, CN Rail. À ce titre, il représentera directement le président de CN Rail et coordonnera l'élaboration des opérations aux céréales. Il sera en fonction à Montréal et relèvera du président de CN Rail.



Adrien D. Moquin

C'est avec grand plaisir que MM. Raymond Carrière et Gérard Carrière accueille **M. Adrien D. Moquin** comme représentant de vente d'immeubles au sein de leur entreprise "**Century 21 Carrie Realty Ltd**". M. Moquin apporte avec lui plusieurs années d'expérience au service de ses clients. Pour vos besoins en immeuble téléphonez à Adrien: 233-1999 (bureau) ou 247-9124 (domicile).

CARRIE REALTY LTD



Le Conseil des Arts du Canada recherche un

Agent de programme Explorations

Fonctions:

Sous la direction du chef de programme, administrer le programme Explorations pour les Prairies, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, c'est-à-dire: voir si les demandes de subventions répondent aux conditions d'admission; faire connaître le programme aux médias, aux autres organismes de subvention et au public; organiser les réunions du comité de sélection et y prendre part; suivre les activités subventionnées en se rendant sur place et en prenant connaissance des rapports.

Qualités:

Etre au courant des activités et questions culturelles. Avoir déjà travaillé dans un secteur des arts. Dynamisme. Souplesse pour traiter avec bonheur d'activités fort diverses.

Langues:

Les fonctions exigent l'utilisation des deux langues officielles.

Lieu:

Ottawa, mais fréquents déplacements.

Traitement:

A partir de $20 350, selon compétence.

Soumettre C.V. avant le 27 juin à
Yves Carrière
Chef du personnel
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

La S.F.M. est à la recherche d'un
agent de développement communautaire

Sous la direction de la coordonnatrice des programmes, cet agent travaillera principalement dans la région de la Montagne.

- Agira comme personne-ressource auprès des organismes locaux et établira un réseau d'information via ces organismes existants
- Recueillera et diffusera l'information pertinente sur les services et octrois pour francophones (gouvernementaux au autres)
- Coordonnera les activités culturelles, récréatives, économiques, etc... locales et régionales et participera à un sondage économique (à voir: la possibilité de création de nouvelles entreprises dans la région)
- Établira et maintiendra des contacts avec les organismes et leur clientèle, assurera un "follow-up" dans les communautés intéressées à un plan d'action concret pour leur communauté
- Etablira des liens étroits avec d'autres organismes dans la région

Qualifications requises:
- bonne connaissance de la langue française
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité d'établir ses propres structures
- expérience en développement communautaire
- capacité d'organisation et d'initiative
- doit posséder une automobile et sera tenu d'habiter la région

Entrée en fonction: le 1er août 1980

Salaire: $17,000 - $27,000

Veuillez faire parvenir avant le **20 juin**, votre curriculum vitae à:

Mme Marie Déquier
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Les petites annonces



À VENDRE - Roulotte Edson 1976, 21 pieds, accommode six personnes, toute équipée avec air climatisé - aubaine de fin de saison - composer 1-424-5204.
22-801-23C

"VENDU"

MAISON À LOUER - rue Masson - 3 chambres à coucher - $250.00/mois - composer 233-3359.
22-798-22C

"VENDU"

VENTE PRIVÉE - 221 rue Centrale, Sainte-Anne, Manitoba - Bungalow de 3 chambres à coucher - beau grand lot 79' x 163' - garage attenant - sous-sol fini - 2 salles de bains - tapis mur à mur dans le salon et chambre à coucher - composer 1-422-5230.
22-799-23C

À VENDRE OU À LOUER - Saint-Pierre-Jolys - bungalow de 3 chambres à coucher - garage - 1 1/2 salle de bains - sous-sol complet - 1392 pieds carrés - lot de 132' x 232' - libre immédiatement. Contacter le propriétaire, Claude Hébert à 433-7472.
21-793-JNO

À VENDRE ... sécheu... no, (Yam... - Fender), t... co... er ... 39 ...
...-23C



"GRATUITES"

VENTE PRIVÉE - Sainte-Anne - nouveau bungalow - 1130' carré - sous-sol complet - choix de tapis et d'installations électriques - sur grand lot de 105' x 105' entouré d'arbres. $44,000. Composer 247-3884, à Saint-Boniface ou 422-5360 à Sainte-Anne.
19-781-JNO

À VENDRE - Roulotte, Lg 5 mètres 40, avec chauffage, four, toilette, garde-robe, réfrigérateur, cuisinière (3 branchements). Peut accommoder 6 personn... composer 269-5544 ... 1-737-2600.
22-...-2...

À ...R - Parc ...dsor - an... ...tumn... et W... ...artement de 2 ch...bres ... coucher au premier é... d'un duplex. Chauffage, électricité et eau inclus - place de stationnement près autobus et de toutes commodités - libre le 1er novembre. Composer 257-9412.
21-795-JNO

"LOUÉ"

À LOUER - au Parc Windsor - 3 chambres à coucher - semi-détaché - laveuse et sécheuse. Près de l'école L... Composer 247-9... ...e o... 1-758-34...
...-80...-23...

À ...UE... Saint-... ...ce - sui... de 3 ...bres à coucher, en... ... - près des ...ous. Pour plus d'informations, composer 233-7447.
22-805-23C

SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY - Une aubaine à $59,000.00 - Une grande maison de revenu, construite en 1957 - grande cuisine, grand salon - 5 chambres à coucher - Près des écoles. Compo...r 247-7146.
18-...-...

...ÎT...E DE MUSIQUE - ...eig... ...t théorie à ...int-B... - niveaux ... 10e année - Co...rvatoire Royal de ...ronto et Western Board - contacter Ginia au 233-7423 (bureau) ou résidence 237-8455
22-807-23C

"LOUÉ"

TÉLÉPHONE: 247-4823

"VENDU"

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

UNE CHANCE DE DÉMONTRER VOTRE POTENTIEL - Emploi à temps partiel ou à plein temps vous est offert dès maintenant, avec heures de travail à votre choix, en vente directe - bénéfices marginaux intéressants pour gens de la campagne et de la ville. Appelez Jeannette au 253-2072.
22-797-23C

À LOUER - chambre meublée dans maison tranquille. Composer 775-1439 après 19h.
22-804-JNO

Les paroisiens de Saint-Lazare

invitent tous les anciens élèves de l'école de Saint-Lazare;

à célébrer le **50 anniversaire** des Soeurs de la Présentation de Marie. **Le samedi, 28 juin**, il y aura un thé à la salle communautaire pour rencontrer les religieuses.

Le dimanche, la messe sera à 10h30 suivie d'un banquet à 12h30 et programme. Si vous désirez célébrer avec nous, s'il vous plaît, contactez le comité du **50e de Saint-Lazare** et réservez vos billets pour le banquet.



Champlain est de retour

"Samuel de Champlain" est de retour en Nouvelle-Écosse cette année pour participer aux célébrations marquant le 375e anniversaire de Port-Royal, l'établissement qu'il fonda en 1605 et qui devint la plus ancienne colonie européenne permanente du continent.

"Champlain" - - personnifié par Paul Comeau, coordonnateur des célébrations du 375e anniversaire - - participera au Festival Acadien de par toute la province au cours du Super Été '80.

Nécrologie

A la douce mémoire de notre bien-aimée soeur "Thérèse"

C'est avec peine mais résignation que nous avons vu l'Âme de notre chère petite soeur Thérèse être rappelée à Dieu.

Après l'avoir vu souffrir tant d'années, son physique se détériorait, mais sa vie spirituelle allait en s'accroissant, de plus en plus détachée des biens terrestres, ayant souvent sur les lèvres cette belle parole pleine de foi, "Que la Sainte Volonté de Dieu soit faite. Il sait mieux que nous ce qui est bon pour nous". Elle avait la conscience droite. Nous nous prenons à dire: c'est un réconfort pour nous et un soulagement pour elle.

Elle nous a quittés au mois de mai, un samedi à l'heure de l'Angélus, la veille de la célébration de la grande fête de l'Ascension. C'est sûrement la Très Sainte Vierge Marie, notre Mère à tous, qui est venue chercher sa belle âme; aussi elle s'éteignit si doucement. Tant de coïncidences ne sont pas naturelles.

Étant sa soeur ainée, je puis dire; je l'ai vu naître et mourir, ça porte à réfléchir. Nos deux âmes aussi étaient soeurs, un regard et nous nous comprenions; que de choses nous aimions faire ensemble et combien d'entretiens et de confidences. Mais elle était comme ça avec tous; elle s'adaptait à la personnalité de chacun de ses frères et soeurs. Elle était pleine de vie, dans les réunions familiales c'est elle qui tenait le flambeau de la gaieté.

Elle a élevé avec son cher Henri et l'aide de Dieu, une belle famille de quatre enfants, qui lui en ont donné quatre autres, en gendres et en belles-filles et elle disait souvent qu'elle les aimait autant que les siens. Ces huit enfants lui donnèrent à leurs tour douze petits-enfants, qu'elle chérissait beaucoup et ils le lui rendaient bien.

Ses nombreux neveux et nièces aussi l'aimaient et la regrettent beaucoup. Certains se plaisent à dire qu'elle était la meilleure de leur tante. Elle avait tellement de facilité à communiquer avec les jeunes, elle rayonnait la joie.

Thérèse avait une admiration inouïe pour la Ligue de la Vie et aurait voulu y prendre part, mais sa santé ne le lui permettait pas. Elle nous a aussi laissé à tous, une grande preuve de foi - à nous d'en profiter.

Oui, chère Thérèse, tu as laissé en arrière beaucoup de monde pour te regretter, mais aussi pour prier pour le repos de ton âme. Merci de nous avoir donné l'exemple de se soumettre à la volonté de Dieu en vue du grand voyage. Tu étais prête, nous avons encore des bagages à faire.

Adieu chère petite soeur

Une de tes soeurs, au nom des quatre et de tes quatre frères.

M. Lucien CHAPUT

Le mercredi 28 mai, 1980 est décédé paisiblement à son chalet d'été M. Lucien Chaput, âgé de 61 ans. époux bien-aimé de Thérèse Chaput (née Poirier) du 229, boulevard Dollard.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Bernard, et son épouse Patricia de Saint-Boniface et leurs quatre enfants: Lisa, David, Jennifer et Julie; sa fille Paulette et son époux Raymond Brunet de Saint-Boniface et leurs deux enfants: Rhéa et Jude; sa fille Simone et son époux Craig Cameron de Winnipeg; deux frères: Georges et Joseph; cinq soeurs: Mme Gabrielle Ivory, Mme Rosina Decloux, Mme Alice Boulet, Soeur Hélène o.m.i., Mme Eveline Bonin, tous de Saint-Boniface.

Les prières, suivies de la messe de la résurrection présidées par notre curé, l'abbé Léo Couture, ont eu lieu en la Cathédrale de Saint-Boniface à 10 heures, le samedi 31 mai, 1980. L'inhumation suivit au cimetière Green Acres. Les porteurs: Roger et Denis Druwé, Victor et Joseph Chaput, Tom Ivory et Gilles Bonin.

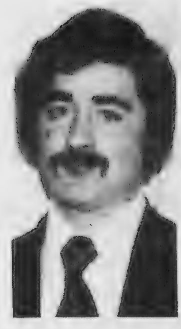
"Heureux ces serviteurs que le maître, à son retour, trouvera vaillant!" Luc 12: 37.

Le fidèle serviteur, Lucien Chaput, connaît aujourd'hui la joie éternelle. Nous tous qui avons eu le bonheur de connaître et d'aimer mon père souffrons, en ces jours, de son absence. Mais nous gardons aussi en souvenir l'exemple de sa vie, et nous nous réjouissons. Car mon père a su être heureux; il aimait la vie et par son amour, il nous a tous transformés. Le souvenir de son humilité, de sa candeur et de sa chaleur humaine, restera toujours avec nous. Il nous a quitté; mais dans notre coeur vivra toujours une part de sa très grande joie. Et pour ce don inestimable, Dieu saura le récompenser.

REMERCIEMENTS

Mme Thérèse Chaput et sa famille désirent remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messe ou assistance aux prières et aux funérailles, tributs floraux ou de toute autre façon. Remerciements spéciaux à M. l'abbé Couture, l'abbé Larochelle, l'abbé Labonté et le père Prescott, ainsi qu'à la chorale de la Basilique.

Berne E. GOSSELIN



Accidentellement, le mercredi 28 mai 1980, alors qu'il travaillait pour le C.P.R. à Swift Current, Saskatchewan, est décédé M. Berne E. Gosselin âgé de 24 ans, fils bien-aimé de Yolande et de Gérard Gosselin de Saint-Malo, Manitoba.

Il laisse aussi dans le deuil un frère Miguel de Saint-Boniface; sa grand-mère paternelle, Mme Bernadette Gosselin de Saint-Boniface, ses grand-parents maternels, Rose-Alma et Joseph Hébert de Saint-Malo, ainsi que son arrière-grand-mère maternelle, Mme Donalda Hébert de Saint-Malo.

La messe de Résurrection a été célébrée le samedi 31 mai à 17h, précédée des prières à l'église catholique romaine de Saint-Malo, par le Révérend père Robert Nadeau. L'enterrement suivit dans le cimetière de la paroisse.

La chapelle funéraire Loewen était chargée des funérailles.

Marc BÉRARD



Accidentellement, le mercredi 28 mai 1980, alors qu'il travaillait pour le C.P.R. à Swift Current, Saskatchewan, est décédé M. Marc Bérard, âgé de 20 ans, fils bien-aimé de Suzanne Bérard de Winnipeg.

Il laisse dans le deuil, en plus de sa mère, six soeurs: Mme Jeanette Soltys de Lumby, C.B., Mme Marie-Paule Proteau de Lockport, Mlle Rita Bérard et Mlle Véronique Bérard de Winnipeg, Mme Doris Mooney de Saint-Vital, Mlle Anne Bérard de Winnipeg; trois frères: Jacques de Saint-Boniface, Guy de Saint-Pierre, Lucien de Saint-Boniface; sa grand-mère maternelle Mme Bernadette Gosselin de Saint-Boniface; sa grand-mère paternelle Mme Emelie Bérard de Winnipeg.

La messe de Résurrection a été célébrée le samedi 31 mai à 17h, précédée des prières à l'église catholique romaine de Saint-Malo, par le Révérend père Robert Nadeau. L'enterrement suivit dans le cimetière de la paroisse.

La chapelle funéraire Loewen était chargée des funérailles.

Jeanne GUYOT (née Morissette)

Est décédée mardi, le 27 mai à l'hôpital général de Saint-Claude, Jeanne Guyot (née Morissette) âgée de 70 ans, demeurant à Fannystelle, Manitoba.

En plus de son mari bien-aimé, Lucien, elle laisse dans le deuil, sa fille Ghislaine et son beau-fils, Jim MacBride de Kenora, son garçon Claude et sa belle-fille Marie, de Fannystelle et leurs enfants, Donald, Lorraine, Marcel et Lynne; son garçon Roger et sa belle-fille Marjorie de Fort McMurray, Alberta, ainsi que leurs enfants: Richard, Mark, Lionel et Raymond.

Elle laisse aussi dans le deuil 4 soeurs: Mme Eva Wanlin de Notre-Dame-de-Lourdes; Mme Annette Painchaud de Saint-Boniface, Mme Marguerite Choquette de Saint-Boniface; Mme Gilberte Wanlin du parc Windsor; trois frères: Paul de Fort-Garry, Lucien du parc Windsor et Jean de Fannystelle.

Mme Guyot était présidente du Club des Perles d'Or de Fannystelle et un membre active de l'association des dames catholiques de Fannystelle.

Les prières ont été récitées en l'église de Fannystelle jeudi, le 29 mai à 19h, suivies de la messe de funérailles célébrée par les pères Rosario Lambert, de Fannystelle, J. de Rocquigny de Saint-Claude, Pierre Gagné de Saint-Jean-Baptiste, et Edmond Paradis de Saint-Boniface, cousin de la défunte. L'enterrement eut lieu au cimetière de Fannystelle.

Les porteurs étaient MM. Denis Robert, Ronald Morissette, Richard Morrissette, Marc Guppy, Noël Painchaud, Roland Ménard. La chapelle funéraire Desjardins était chargée des funérailles.

REMERCIEMENTS

Les familles Guyot et Morissette aimeraient remercier les parents et amis qui ont exprimé leur sympathie ainsi que Soeur Marie Anna Ruest, Mme Fernande Lofto et les memebres de la chorale. Remerciements aussi aux dames de la paroisse de Fannystelle qui ont organisé le goûter après les funérailles.

REMERCIEMENTS

Les mots ne peuvent exprimer notre gratitude à tous nos amis,voisins, collègues pour toutes leurs gentillesses lors du décès de notre cher mari, père, grand-père et frère Norman Ducharme.

Nous avons réellement apprécié les messages de sympathie, les fleurs, les offrandes de messes, les lettres, les dons à "The St. Boniface General Hospital Heart Foundation", la nombreuse assistance à la messe de funérailles. Nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont apporté des pâtisseries pendant ces longs jours d'attente.

Nos sincères remerciements aux Révérends pères Gérard Dionne, Bernard Bélanger, Roland Bélanger, Raymond Campeau, Raymond Roussin, et Marcel Chaput pour la célébration de la belle messe, ainsi qu'à l'organiste et à la chorale pour le choix des chants exécutés avec tant de distinction et de grâce.

Nous avons sincèrement apprécié le service rendu par tous les porteurs.

Des remerciements très spéciaux aux docteurs G. Normandeau, John Hughes, Friesen et aux autres, à toutes les infirmières et le personnel du groupe des soins coronaires, 5e étage section A. Nous prions le Seigneur pour le merveilleux travail que vous faites avec l'aide de Dieu.

Merci aussi au Révérend père Purcelle, père St Germain, père Jolicoeur et la précieuse Soeur Agnès Vermette. Merci à la "V.O.N." Cindy Hogue.

Merci à "Pelland Catering Service" pour le bon lunch servi après l'enterrement.

Merci à la chapelle funéraire Desjardins.

QU'IL REPOSE EN PAIX

La famille Ducharme.

REMERCIEMENTS

Madame Raoul Normandeau et sa famille remercient tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur époux et père, Raoul Normandeau. Profonde reconnaissance à l'abbé Maurice Deniset-Bernier et à la chorale de la paroisse des Saints-Martyrs Canadiens.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de GUY PIERRE REGINALD GOBIN du village de Saint-Claude, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être à l'étude des soussignés, 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 14 juillet 1980.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba ce 4e jour de juin 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY

Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu

DESIRÉ NADEAU

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 2 juillet A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour de juin 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET

Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ELISE ST. GODARD, du bureau de poste de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 18 juillet 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour du mois de juin 1980.

DENIS LA BOSSIÈRE

Procureur de la succession



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Projet: Installation d'éclairage aux voies de circulation bfc Portage la Prairie (Man.)

Dossier: PP 001 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est)

le vendredi 4 juillet 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés au Bureau de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **613 - 998-9549**, ou télex **053-4231**. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ELECTRICITE

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425





ON DEMANDE

un vendeur bilingue d'automobiles neuves

Salaire: À la commission

Bénéfices: Auto Gratuite
Assurances - vie
Plan dentaire
2 semaines de vacances
bureau privé

Si vous êtes interessé téléphoner à:

Harold Giesbrecht
Steinbach: 1-326-9811 Winnipeg: 453-4623

La Division Scolaire Rivière Seine No 14

demande un (une) professeur

pour l'enseignement de:

Anglais 9e à 12e
Éducation physique 9e à 12e
Biologie 300

à l'école secondaire de La Broquerie.
Les candidats devront adresser leur demande au

Directeur **Tél: 424-5368**
École secondaire de La Broquerie
C.P. 40
La Broquerie, Manitoba.
ROA OWO

On Demande

secrétaire-réceptionniste bilingue

pour un petit bureau dans "**The Concourse**" - emploi à 75% du temps.

S'adresser à "**Berlitz School of Languages**".
Tél : 942-3140

L'Exécutif provincial

de la

Société franco-manitobaine

est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de:

Directeur(trice) général(e)

Description de tâches:

- responsable à l'exécutif pour la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la S.F.M.
- prépare les ordres du jour, documents d'appui, rapports et procès verbaux pour l'exécutif
- responsable du dossier politique de la S.F.M., selon l'orientation et les buts et objectifs généraux dictés par l'exécutif
- voit à ce que la mission de la S.F.M. et l'orientation donnée par l'exécutif soient reflétées à l'intérieur de tous les programmes et activités de la S.F.M.
- voit à assurer des canaux de communication avec les autres organismes franco-manitobains
- assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des francophones hors Québec

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine
- expérience administrative
- flexibilité dans les relations publiques
- esprit d'initiative et de créativité
- expérience dans le domaine du développement communautaire

Entrée en fonction: le 1er août 1980

Salaire: $26,000 - $36,000

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 13 juin 1980 à:

Madame la Présidente
Société franco-manitobaine
194 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

L'A.C.F.C.

est à la recherche

D'un adjoint en administration et en information

FONCTION:

Sous la direction du directeur général cet adjoint devra assurer:

- la distribution de l'information provenant du bureau provincial au Bureau de direction, au Conseil d'administration et au membership;
- l'administration financière de l'association;
- la gérance du personnel de secrétariat, de l'édifice et de l'équipement;
- la préparation des réunions et des procès-verbaux.

EXIGENCES:

- connaissance du milieu minoritaire, de préférence le milieu fransaskois;
- compétence dans les domaines de l'administration et de l'information;
- bonne connaissance du français et de l'anglais.

Entrée en fonction: **le plus tôt possible.**

Salaire: **$20 000,00 à $28 000,00**

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le **15 juin 1980 à:**

M. Florent P. Bilodeau, directeur général
A.C.F.C.
2604, Central
Regina, Saskatchewan
S4N 2N9

La Division scolaire de Saint-Boniface No 4

1 **Le Collège secondaire de Saint-Boniface** est à la recherche d'un professeur de **Sciences générales en 9e, 10e et 12e années.** Le **poste est à plein temps.** L'entrée en fonction: le **28 août 1980.** Adresser vos demandes à:

M. Georges Druwé
200, avenue de la Cathédrale
téléphone: 233-0210

2 **L'Institut Collégial Louis Riel** est à la recherche d'un professeur **d'Éducation Physique 9-12** et **Sciences Sociales 9-12.** Le candidat (e) doit pouvoir enseigner dans les deux langues officielles. Cette personne devra oeuvrer en coopération avec un autre professeur afin d'organiser et de développer un programme d'éducation physique scolaire et parascolaire au **niveau secondaire.** Entrée en fonctions: **28 août 1980.**

Pour plus de renseignements s'adresser à:

M. René Bosc
585 rue Saint-Jean-Baptiste
Téléphone: 247-8927

Conseillers pédagogiques

TÂCHES:

Sous la responsabilité du directeur des programmes du Bureau de l'Éducation Française, les conseillers pédagogiques ont pour charge: le développement ou la révision des programmes d'études, leur implantation et leur évaluation ainsi que le développement professionnel des professeurs dans les spécialités suivantes:

- Musique (M-12)
- Orientation et cours commerciaux
- Sciences naturelles (M-12)

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire en éducation - Brevet d'enseignement et plusieurs années d'expérience dans une spécialité. Connaissance approfondie du processus de développement, de mise en oeuvre et d'évaluation des programmes d'études. Sens de l'organisation et aptitude à communiquer avec différents segments du système éducatif. Connaissance parfaite du français et de l'anglais.

ÉCHELLE DE SALAIRE: $26,182 - 33,744 annuel

DATE DE CLÔTURE: **le 19 juin 1980**

DEMANDES À ACHEMINER À:

Département d'éducation
Service du personnel
506 - 1181 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba

MANITOBA

L'A.C.F.C.

est à la recherche

D'un coordonnateur du développement communautaire

FONCTION:

- sous la direction du directeur général, voir au développement et à l'implantation de la politique de développement communautaire;
- susciter l'intérêt des régionales à se prévaloir des services d'un agent de développement communautaire;
- coordonner et évaluer le réseau d'agents déjà en place dans les régions.

EXIGENCES:

- de préférence un (e) diplomé (e) universitaire;
- connaissance du milieu minoritaire, de préférence le milieu fransaskois;
- compétence dans le domaine de l'organisation et de l'animation;
- le candidat aura à voyager dans toute la province;
- connaissance du français et de l'anglais.

Entrée en fonction: **le plus tôt possible**

Salaire: **$20 000,00 à $28 000,00**

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre curriculum vitae le **15 juin 1980 à:**

M. Florent P. Bilodeau, directeur général
A.C.F.C.
2604, Central
Regina, Saskatchewan
S4N 2N9

La Division-scolaire de Transcona-Springfield

est à la recherche d'une

aide bibliothécaire

Bilingue, à plein temps, pour l'école centrale.
Entré en fonction: **Le 28 août, 1980**
Veuillez faire parvenir, avant le **20 juin**, votre curriculum vitae à:

Tom McLauchlan **Téléphone:**
760 Kildare Avenue East, **224-1271**
Transcona, Manitoba,
R2C 3Z4

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

ooo

UNIVERSITE SAINTE-ANNE

PROFESSEURS (2 postes)

DOMAINE:
Animation sociale et développement communautaire.

FONCTIONS:
Formation d'intervenants sociaux en milieu francophone hors Québec au Canada.

EXIGENCES:
Doctorat ou diplôme de 2e cycle en sociologie ou psychologie sociale ou dans une discipline connexe.

SALAIRE:
Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTREE EN FONCTION:
18 août 1980

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 juillet 1980, à:

M. Richard Deveau
Centre d'Emploi du Canada
Université Sainte-Anne
Pointe-de-l'Eglise
Nouvelle-Ecosse
BOW 1MO
Téléphone: (902) 769-2114

Les petites annonces

À LOUER- rue Dollard appartement 1 chambre à coucher libre le 1er juillet. Facilité de faire le lavage et place de stationnement téléphoner après 17:00 hrs au numéro 233-6054.
-422-

À LOUER - appartement de 3 pièces, entrée privée. Rez-de-chaussée - stationnement près de la rue Taché et Sainte-Marie Très propre $185.00/mois. Appeler après 17h. 233-0497
À VENDRE - maison de revenu. Téléphoner: 233-0497
-403-

À LOUER - 552 De Lamorénie près Cathédrale pour personne ou couple tranquille seulement; - appartement de 3 pièces, une chambre a coucher. Disponible le 15 juin.
- appartement de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Disponible le premier juillet. Poêle - réfrigérateur - stationment inclus S.V.P. Téléphoner: 233-0452 après 17 heures.
-397-

À LOUER - à Saint Francois Xavier maison de 3 chambres à coucher, près de l'école, de l'église, magasin, et Caisse Populaire, disponible le 1er juillet 1980. Pour plus de renseignements téléphonez à (1) 864-2378.
-396-

À VENDRE - manteau de Lynx naturel - grandeur 5 - 2 ans d'usage, état neuf - prix demandé: $1,700.00 téléphoner après 18H 832-3265.
-411-

À LOUER - Saint-Boniface - rue Aulneau - Logis 2 1/2 pièces dans triplex. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Libre; 1er juillet - personne tranquille avec référence. Téléphoner: 233-6410 après 17:00 (la semaine seulement).
-384-

À LOUER - appartement de 3 pièces avec salle de bains et entrée privée. Libre le 1er juillet Téléphoner: 233-2746 après 17h.
-393-

Jeune homme désire rencontrer ou correspondre avec des filles bilingues et catholiques de 18-25 ans. Adresser vos réponses à **LA LIBERTÉ** Boîte 401
-401-

À VENDRE - sécheuse "Viking" $80.00, machine à laver avec essoreuse G.E. $40.00. En bonne condition. Téléphoner: 237-0293 le soir et fin de semaine.
-398-

APPARTEMENT À LOUER - libre immédiatement 2 chambres à coucher; salon; cuisine; salle de bains; débarras; stationnement; $250 par mois tout inclus 240, rue Watt - Téléphoner: 233-0959 après 16h30
-415-

À LOUER - espace commercial (1200 pieds carrés) chemin Sainte-Marie, près de l'hôtel Saint-Vital Rez-de-chaussée avec vitrine $650.00 par mois. Téléphone: 237-5175 (jour) ou 233-7077, 247—3190 (soir)
-420-

À VENDRE - 511 rue Boyd: Duplex revenu mensuel $390.00 En très bon état - Prix $22,000.-00 téléphone: 247-7197
-416-

À VENDRE - à Saint-Malo - Maison type bungalow, 3 chambres à coucher - cave à la grandeur - garage - grande cour boisée - Prix très raisonnable. Téléphoner après 17h: 347-5492.
-391-

À LOUER - rue Taché à Saint-Boniface appartement de 5 pièces rez-de-chaussée, 2 chambres à coucher - réfrigérateur - cuisinière - stationnement. Pour plus de renseignements composer: 257-3651.
-421-

À LOUER - appartement de 4 pièces - chambre de bains privée. Place pour stationner une voiture. Libre le 1er juillet. Téléphoner: 233-5522
-407-

Doit être vendu immédiatement - **VENTE PRIVÉE** au parc Windsor, tout près de l'école Lacerte. Maison côte-à-côte de 3 chambres à coucher, grande cuisine, salon, grande cour clôturée. Intérieur et extérieur nouvellement peints, sous-sol avec salle de lavage, évier et salle de récréation. Pour plus d'informations téléphoner au 253-9171 après 16h.
-418-

À VENDRE - cuisinière électrique à 4 plaques - table tournante "Sansui 222" - hauts parleurs "Klipsh" 100 watts RMS - système de lumière pour "juke Box". Aubaine Tél: 237-1748 après 16 heures
-409-

À LOUER - 530, rue Saint-Jean-Baptiste appartement, d'une chambre à coucher - $185.00 + Hydro - Téléphoner: 233-8446
-412-

À LOUER - rue Bertrand - appartement de deux pièces - fourni - près hôpital - libre immédiatement - avec référence s.v.p. téléphoner 247-7376.
-405-

À LOUER - maison rue De la Morénie, 2 chambres à coucher - réfrigérateur et poêle. Disponible immédiatement. Téléphoner: 237-1424
-404-

À VENDRE - beau lot de chalet à Saint-Malo 1/2 acre bien boisé. Près d'un quai et d'une petite plage, semi-privée. Pas d'obligation de construire Téléphoner: 256-0283 après 16h30
-419-

À LOUER - 2 appartements complètement fournis, avec cuisine. Libre le 1er juillet.
Pour visiter s'adresser: 457, rue Jeanne d'Arc après 18h.
-399-

À LOUER - appartement de 2 chambres à coucher - salle à manger - stationnement inclus - libre le 1er juillet - téléphoner: 237-6413.
-417-

À LOUER — rue Dumoulin, très grand logis de deux chambres à coucher, tapis mur à mur frigidaire, et poêle, lave-vaisselle, stationnement pour voiture, salle à manger avec lustre, près de l'hôpital, des école et autobus, toutes utilités sont payées.
À LOUER — appartement de une chambre a coucher frigidaire et poêle, toute utilités payées et stationnement pour voiture, près des autobus et hôpital et magasin - Téléphoner: 233-1843
-394-

Appartement à sous-louer - à Saint-Boniface 2 chambres à coucher grand salon, cuisine une salle de bains; sous-sol complet, stationnement inclus - Très proche des autobus - Tout neuf et en excellente condition - Libre le 1er juillet Téléphonez: 233-8726.
-408-

À VENDRE - "Chev citation 1980" couleur grise, 2 portes, V6, traction avant, transmission manuelle, très économique, pneus radiaux, am - fm, intérieur de luxe, vitres teintées, etc., modèle sport, comme neuf, 6,500 km - valeur de $9,000. à vendre pour $7,500 - téléphoner: 772-4231 après 18h.
-413-

À VENDRE - Plage Albert - lot de choix près du lac - 75' x 150' - $15,000 - chalet avec vérenda fermée (moustiquaire) 3 chambres à coucher. Situé près du lac. Grandeur 24' x 28' $28,000. Téléphone: 253-1834
-414-

VENTE PRIVÉE - rue Hill - maison très propre d'un étage et demi, 2 chambres à coucher, garage. Inclus dans le prix de vente: les tapis, les rideaux, la cuisinière, le réfrigérateur, le lave-vaisselle, la laveuse la sécheuse et un air-climatiseur. Seulement $32,500. Téléphoner: 247-3118.
-395-

Les douzièmes du Petit Seminaire ont à vendre - 1 corde de bois de tremble, de chêne et une autre Nous avons aussi des plants à vendre: tomates, et fleurs Les sortes de plants de tomates sont: Manitoba, Starfire, Bush Beef steak, Staking, Tiny-Tim, 20¢ l'un. Les sortes de fleurs sont: Pétunia, Marigold, Agératum, 15¢ l'un ainsi que des Piments verts, des choux et des choux-fleurs, 15¢ l'un - une plante gratuite par douzaine:- L'adresse est 615 rue La Flèche à Saint-Boniface et le No de téléphone: 233-9947
-410-

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél.: **233-3385**
579 St. Mary's Road
Winnipeg, Manitoba

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: **247-7986**

"DUCHARME BOOK STORE"
192, rue Marion
Tél: **233-6839**
Reprises et échanges...
-Tous les livres vendus à 1/2 prix

R. LEMAY
Leclerc
343 TACHE, ST. BONIFACE TEL. 233-8806
PHARMACIE

"J'achète"
Collectionneur d'antiquités
Désire acheter ou échanger
Mobilier en bois de pin
fait à la main.
Téléphonez au **256-2678**
Après 17 heures.

L. Painchaud
PEINTRE et DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti

117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A - 182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: **433-7633** Bureau: **433-7879**
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-2085

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba **Téléphone: 956-1060**

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI

BUREAUX:
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE

200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

MAISONS "CUSTOM BUILT"
- Additions
- Rénovations
- Salles de récréations
- Garages

*Pour une estimation gratuite, appelez **Bernard Jounot***
Bym Enterprises Ltd. 257-7808

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

ASSUREURS

ELW
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
- ASSURANCES
- IMMEUBLES
- HYPOTHÈQUES
- ÉVALUATIONS

100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous **Téléphone: 233-3060**
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
ET
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, tél.: **942-2496**
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: **233-3889**

J Lecker **Dr M.N. Lecker**
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: **943-6628**

Aux frontières de la francophonie:

Le Manitoba français (1)

Le texte qui suit est le contenu d'une communication livrée par le sous-ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine du Manitoba, M. René Préfontaine à l'Île Jersey, au nord ouest des côtes de la France, à l'occasion de la huitième biennale de la langue française tenue là-bas au cours de l'hiver dernier.

par René PRÉFONTAINE*

J'ai intitulé cette communication "Aux frontières de la francophonie" parce que, comme vous le constaterez, le Manitoba, au coeur du continent nord-américain, est bien loin des grands centres d'expression française, et les francophones qui y habitent sont vraiment noyés dans cette mer que constituent les sociétés anglo-canadienne et américaine. Cependant, et je suis fier de le proclamer, "ce petit peuple canadien-français au Manitoba a la vie dure - et qui dure et qui dure"[1]. Sa situation vous intéressera tous parce que comme moi, vous croyez j'en suis certain, "qu'aucune des régions francophones du globe ne pourra survivre seule sans connaître au moins, l'existence de la francophonie mondiale"[2] et les éléments qui la composent, y inclus les petites communautés d'expression française de l'Ouest canadien.

Aperçu historique

Les francophones de l'Ouest canadien constituent un pourcentage minime de la population aujourd'hui. Au Manitoba, l'aîné des quatre provinces occidentales, ils sont en nombre plus faible que les Canadiens de langue maternelle ukrainienne ou allemande[3]. Mais ils ne sauraient être considérés comme un "groupe ethnique" au même titre que les Néo-Canadiens issus de l'immigration, et ce, pour deux raisons bien simples: ils appartiennent au premier des "deux peuples fondateurs" du Canada, et ils font partie de l'un des deux blocs dont la langue est officielle au Canada.

Historiquement, leur élément - ou leur **race** si l'on préfère, occupe une importance de premier plan, non seulement pour l'ensemble mais spécifiquement dans l'ouest, par les explorations commencées sous le régime français et continuées après la conquête; et, sous le régime anglais, par leur rôle dans la traite des fourrures, où ils ont créé un type et un mode de vie originaux, celui du **voyageur**, qui prolongeait le type plus ancien du **coureur de bois**.



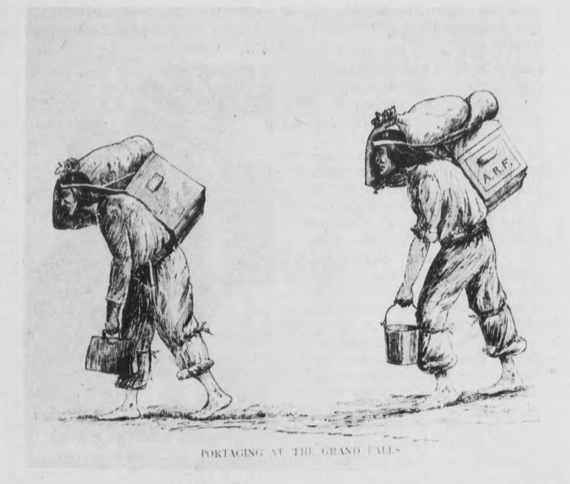
M. René Préfontaine, originaire de Saint-Pierre-Jolys occupe le poste de sous-ministre des Affaires culturelles et du patrimoine du Manitoba depuis le mois de mars 1979

Les noms français qui émaillent toute la carte de l'Ouest canadien et américain témoignent de cette présence qui s'est poursuivie à travers tout le 19e siècle et jusqu'à nos jours. Je souligne cette continuité du fait français dans l'ouest, qui confère aux nôtres un sens profond de l'indentité; aucun autre groupe n'en saurait revendiquer de semblable, exception faite des Amérindiens qui y étaient bien avant nous.

Peu après la confédération de 1867, soit en 70, lorsque le Canada s'est annexé une première province à l'ouest de l'Ontario, le Manitoba, la population de cette colonie, dite de la Rivière-Rouge, bien que très restreinte (quelques milliers de personnes) était en majorité francophone, c'est-à-dire canadienne-française et métisse. Et c'est un jeune métis, Louis Riel, qui a négocié les conditions de l'annexion. L'Acte du Manitoba, avec ses garanties constitutionnelles et linguistiques, consacrait "le caractère bi-racial de la colonie", pour emprunter l'expression d'un historien manitobain[4].

Au cours des décennies qui ont suivi, témoins d'une immigration massive de colons de l'Ontario et de l'Europe centrale au Manitoba, puis dans les deux autres provinces de la Prairie (créées peu après 1900), les Canadiens français, devenus très minoritaires, ont perdu des droits qu'ils tenaient pour acquis, surtout en ce qui touche le système scolaire. Au Manitoba, le français allait être aboli comme langue officielle dans la législature et les tribunaux en 1890. La suppression des écoles confessionnelles la même année amena la trop fameuse "Question des Écoles du Manitoba" qui a ébranlé la politique fédérale et a eu des retentissements jusqu'à Londres et à Rome, au tournant du siècle. cependant, dans le mouvement de peuplement de la Prairie, les Canadiens français ont implanté eux aussi des colonies agricoles, répliques lointaines des "paroisses" du Saint-Laurent, avec leur mode de vie caractéristique - et même leurs "rangs"[5].

Pour revenir un peu en arrière, la pénétration dans l'ouest sauvage des 18e et 19e siècles a donné lieu au métissage, aux alliances des blancs avec les femmes autochtones, ces blancs étant d'abord et surtout des Canadiens français; une nouvelle race a ainsi émergé du 19e siécle, les Métis. Leur vie économique était centrée sur la chasse au bison, ce fameux coureur de plaines... tant que l'espèce ne fut pas exterminée - un chapitre peu glorieux dans l'histoire de l'ouest canadien, et surtout américain...[6]



Le type du "voyageur" prolongeait celui plus ancien du "coureur de bois". (Photo Archives provinciales du Manitoba).

"La race métisse est difficilement identifiable aujourd'hui; elle a perdu ses chances de survie culturelle".

Dans les perspectives élargies, c'est-à-dire par nos racines, par les échanges presque continus entre le Québec et les minorités, par l'aide reçue en ressources et en personnes, par la langue toujours, nous sommes un prolongement du Québec. Nous partageons la même culture, au sens généreux que lui donne la commission Laurendeau-Dunton, cette commission d'enquête qui a réaffirmé avec vigueur le caractère biculturel du Canada[8] À bien des points du vue, donc, notre "francité" est québécoise, même si nous ne sommes pas des Québécois.

Pour être juste, j'ajouterai que les minorités francophones de l'Ouest canadien se sont intégrées des apports européens importants avec l'arrivée, vers la fin du siècle dernier et au début du vingtième, de véritables colonies françaises, beiges, suisses parfois, et de chefs de file très dynamiques dans la colonisation, tel notre Dom Paul Benoît au Manitoba. Les régimes de laïcisation en France ont contribué à ces renforts. Un de ces immigrés européens devenus Canadiens français, Donatien Frémont, qui a rempli une carrière de journaliste et d'historien, a écrit un ouvrage anecdotique sur "les Français dans l'Ouest canadien", parmi lesquels le pittoresque ne manque pas[9].

Cette immigration européenne a contribué et contribue encore à la qualité de la langue dans nos milieux minoritaires. C'est toujours un sujet d'étonnement pour ceux qui ne nous connaissent pas d'entendre, dans les coins les plus reculés de nos immenses plaines parfois, un français d'une finesse à faire rougir les boursiers des "French Departements" des universités anglo-canadiennes.

Cela dit, je m'empresse d'ajouter que langue et culture chez nous ne sont pas de tout repos. Un professeur de l'université Laval est venu il y a une quinzaine d'années effectuer une enquête sur l'état du français au Manitoba. Pendant quelques semaines, M. Gaston Dulong a interviewé des jeunes, fait passer un test de langue à plusieurs centaines d'élèves, rencontré des éducateurs. Dans un petit rapport provisoire il jetait un cri d'alarme. "La situation du français au Manitoba est extrêmement grave": ainsi résumait-il son "impression générale"[10].

suite à la page suivante

Aux frontières de la francophonie: Le Manitoba français (1)

suite de la page 29

Cependant, de grands changements sont survenus au régime scolaire depuis lors, et c'est bien le régime scolaire qu'il dénonçait. On était aux dernières années de ce que j'appellerais la persécution tranquille.

A partir de 1916, une ou deux générations de Franco-Manitobains ont appris le français scolaire dans l'illégalité. L'anglais seul était permis comme langue d'enseignement. La grande romancière manitobaine Gabrielle Roy a évoqué quelque part la légendaire visite de l'inspecteur on se hâtait de cacher les livres à son arrivée: un véritable système d'alerte impliquant maîtresse et élèves... Sans doute il est impossible que tous les fonctionnaires du ministère aient toujours été dupes! Une entente tacite s'est développée, voulant qu'on ferme les yeux devant les groupes bien organisés. (Car nous avons une tradition de compromis au Manitoba. On tâche de tirer le meilleur parti de principes qui, appliqués littéralement, pourraient être désastreux). L'AECFM (Association d'éducation), qui se donna comme tâche de maintenir un programme de français en sus des programmes officiels, en comptant évidement sur beaucoup de bénévolat, des collectes, des heures supplémentaires de travail, etc. Ce programme allait être éventuellement reconnu, et sous le gouvernement conservateur de Duff Roblin (1958-67), le français fut graduellement réhabilité au niveau primaire, pour être enfin autorisé à tous les échelons sous le régime de son successeur néo-démocrate, Ed Schreyer (actuellement gouverneur général du Canada)[11].

Cette mesure, la Loi 113 (1970), qui a fait date au Canada anglais, survenait toutefois dans un contexte qui en réduisait considérablement les effets réels: celui de la centralisation scolaire, en marche dans les provinces de l'Ouest selon différentes modalités, partout nuisibles aux minorités françaises (même si une commission présidée par un de nos plus distingués chefs de file, le juge Alfred Monnin, réussissait en 1958 à délimiter les unités administratives scolaires en tenant compte de la composition ethno-culturelle de la population). Présentement, on essaie de trouver des aménagements pour regrouper dans certaines écoles au moins les élèves dont les parents désirent un enseignement français intégal - l'école française, comme on dit. Et j'ose croire que M. Dulong serait heureux d'en trouver quelques-unes au niveau primaire et une au secondaire, rattachée au Collège universitaire de Saint-Boniface, à côté d'autres qui sont mixtes.



M. le juge Alfred Monnin. (Photo LA LIBERTÉ)

En fait, nos enseignants souhaiteraient des administrations scolaires exclusivement francophones, car les conseil scolaires mixtes entraînent d'interminables problèmes quand des francophones de leur arrondissement veulent se prévaloir pleinement de la loi 113.

Quoi qu'il en soit, une enquête comme celle de M. Dulong, axée sur le scolaire et sur un groupe d'âge limité, ne rend pas compte de toute la réalité. À la même époque (1963), un des derniers jésuites qui ont été recteurs du collège de Saint-Boniface, Alfred Ducharme, abordait le problème de la culture française au Manitoba comme "un fait social"[12]. Il avait bien raison. Il se situait devant une société. (Un des premiers à employer cette expression: société franco-manitobaine).

1 Léo Brodeur. Le balancier qui fait l'histoire CEFCO (Centre d'études franco-canadiennes dans l'ouest) numéro 3 octobre 1979.
2 Ibidem
3 De langue maternelle ukrainienne: 60,250.
De langue maternelle allemande: 73,375.
De langue maternelle française: 54.745 (sur une population totale de 1,021,510) Dans la région métropolitaine de Winnipeg, qui représente environ la moitié de la population de la province, les proportions sont similaires. (Statistiques Canada: ***Recensement du Canada en 1976****. Population: caractéristiques démographiques. Langue maternelle.*
4 Antoine d'Eschambault. "Le groupe français au Manitoba". Lionel Dorge, ***Introduction à l'étude des Franco-Manitobains****. Société historique de Saint-Boniface, 1973.*
5 Dans son étude sur "le rang, type de peuplement rural du Canada français". Pierre Deffontaines écrit: "Par l'Outaouais, la Rivière-aux-Français, les Grands Lacs, le ***rang*** *sortit même de son domaine forestier; il atteignit les Prairies de l'Ouest au Manitoba, des* ***rangs*** *bordent les rives de l'Assiniboine jusqu'à Portage-la-Prairie: ils jalonnent la Rivière-Rouge ( ) sur la Seine (au nom bien français), ils forment des enclaves, enfermés au milieu des* ***townships*** *à Lorette et Sainte-Anne. Bien d'autres ilots existent à Saint-Laurent sur le lac Manitoba, à Fort-Alexander sur le lac Winnipeg à Rivière-du-Rat (Saint-Malo), sur la Saskatchewan du Sud (Saint-Laurent) Batoche. (Saint-Louis), sur la Saskatchewan du Nord autour de Le Pas".*
La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, P.31.*
6 Un ouvrage qui se détache de tous les écrits consacrés à nos Métis par son ampleur et sa rigueur, est celui de l'éthnologue français Marcel Giraud. ***Les Métis canadien***[7]*. L'auteur se consacre depuis plusieurs années à l'histoire de la Louisiane.*
7 Paris. Institut d'ethnologie, 1945.
8 Rejetant le sens trop général et moderne de civilisation, et le sens humaniste traditionnel, la commission définit la culture: "une manière globale d'être, de penser, de sentir; c'est un ensemble de moeurs et d'habitudes, c'est aussi une expérience commune; c'est enfin un dynamisme propre à un groupe qu'unit une même langue". ***Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme****, livre 1, Ottawa, 1967, p. XXI.*
En ce sens, les Franco-Manitobains appartiennent pleinement à l'une des deux "cultures dominantes" au Canada. L'avant-propos continue: "Comme il y a deux cultures principales, dont l'influence s'exerce, à des degrés très différents, dans l'ensemble du pays".
9 Winnipeg, ***LA LIBERTÉ****, 1959.*
10 "L'état actuel du français au Manitoba", Archives du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).
11 Sur la situation scolaire des travaux récents seraient à consulter, comme l'étude de Gilbert-L. Comeault, "La question des écoles du Manitoba - Un nouvel éclairage". ***Revue d'Histoire de l'Amérique française****, juin- 1979, et la thèse de Paul-Emile Leblanc. "Le statut de la langue française comme langue d'enseignement au Manitoba de 1916 à nos jours" (Université d'Ottawa, 1968). Archives du CUSB.*
Un autre exemple de l'esprit d'accomodement qui prévaut dans la pratique: tout "illégal" qu'il était à la législature et au judiciaire, le français a été utilisé occasionnellement à la Chambre, par les députés ou ministres francophones, de même que dans les cours de justice quand besoin en est.
Je me dois d'ajouter ici que depuis la rédaction de cet exposé, un redressement e été finalement apporté à la loi de 1890 qui proclamait l'anglais seule langue officielle du Manitoba. Après une longue bataille judiciaire menée par un homme d'affaires de Saint-Boniface. M. Georges Forest, la Cour Suprême du Canada vient de déclarer que cette mesure n'était pas conforme à la constitution, et le français a repris un droit de cité qu'il avait si lentement reconquis sur le plan scolaire. Les conséquences pratiques de ce jugement ne seront peut-être pas lourdes dans l'immédiat mais il s'agit d'une victoire de principe dont l'importance n'a pas échappé à la presse, lorsque la décision du plus haut tribunal a été rendue, un peu avant Noël dernier.
12 "La culture française au Manitoba", Archives du C.U.S.B.

Note: Ce travail fut effectué grâce à la collaboration du CEFCO, avec Rossel Vien à la recherche.

• Le choix des photos est de LA LIBERTÉ

La semaine prochaine: La situation aujourd'hui

Les petites nouvelles

Artspérience '80

Le Collège Canadore de North Bay est heureux de présenter, pour la troisième année consécutive, son programme d'été Artspérience '80. Des ateliers d'une durée d'une à trois semaines en musique, arts visuels, danse, art dramatique et création littéraire seront animés par des artistes de renommée nationale et internationale et seront offerts dans les deux langues officielles. Un programme spécial de représentation, d'exécution, une causerie et un programme junior complèteront cette expérience unique dans le domaine des arts.

Les résidences du Collège sont disponibles à prix modique. Le campus principal est situé en banlieue de North Bay sur une étendue boisée de sept cent dix acres où on trouve plus de quatorze kilomètres de sentiers.

Les frais

Les frais de logement sont: **par personne:** $38.00 pour six nuits: **Famille:** $125.00 pour six nuits (maison entière de six chambres). Les frais d'inscription sont de $75. par semaine.

Si vous désirez de plus amples renseignements, adressez-vous à:

Dennis Connelly
Conseil Jeunesse Provincial
273 rue Taché, Saint-Boniface R2H 1Z8, (204) 247-8947

Inscription: jusqu'au 16 juin.

horaire de cbwft



SAMEDI

14 juin

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LES CHEVAUX DU SOLEIL
Le Chapeau à 4 pattes.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du parc St-Charles à Longueil reportage de matchs de soccer catégorie pee-wee garçons et catégorie bantam filles.
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 DANIEL BOONE
Début. Aventures basées sur la vie d'un coureur de bois, héros américain, avec Fess Parker.
14:00 UNIVERS DES SPORTS
Championnant d'athlétisme du Canada. En direct de Sherbrooke.
16:00 BAGATELLE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
19:00 LES TEMPS DIFFICILES
Arthouse avoue son amour à Louisa et lui propose de s'enfuir avec lui. Bouleversée, elle s'enfuit chez son père. Entretemps, son mari a entrepris une vaste battue en vue de retrouver Blackpool **(dernière)**.
20:00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Paul Hébert, Monique Aubry, Robert Rivard, Michel Dumont, Louise Turcot et Marie Tifo. Réal.: Aimé Forget et Maurice Falardeau.
20:30 CINÉMA CANADIEN
Réjeanne Padovani. Drame réalisé par Denys Arcan, avec Jean Lajeunesse, Luce Guilbault, Pierre Thériault, Jean-Pierre Lefebvre et Frédérique Collin. La veille de l'inauguration d'un tronçon d'une nouvelle autoroute, un riche entrepreneur en construction reçoit à dîner quelques amis dont le ministre de la Voirie et le maire de la ville. À la fin du repas, il apprend que sa femme qui l'a quitté il y a cinq ans pour s'enfuir avec son amant est de retour en ville. Il ordonne à ses hommes de main de la retrouver (Can. 73).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 AFFAIRES DE L'ÉTAT
23:05 CINÉMA
Un flic. Policier réalisé par Jean-Pierre Melville, avec Alain Delon et Catherine Deneuve. Un jeune commissaire mène de front deux enquêtes sans lien apparent: l'une sur un hold-up sanglant et l'autre sur un important trafic de drogue. Il se rend soudainement compte qu'un de ses amis est impliqué dans les deux causes (Fr. 72).
01:00 CINÉ-NUIT
Au-delà de la peur. Drame réalisé par Yannick Andrei, avec Michel Bouquet, Michel Constantin et Marilu Tolo. Un paisible agent immobilier se retrouve entre les mains d'une bande de truands qui l'ont pris pour un autre. Les bandits refusent de le relâcher car il sait maintenant trop de choses.

DIMANCHE

15 juin

8:40 OUVERTURE ET HORAIRE
8:45 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Animation et marionnettes.
9:15 MINI-FÉE
Début. Dessins animés racontant le merveilleux quotidien d'une famille de fées. Prod.: Japonais. *La Rue au paradis.*
9:45 LES PÉLERINS
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 L'ÉCOLE DE NEW-YORK
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 LES MÉTIERS TRADITIONNELS
Les Souliers de boeuf. M. Robert Michaud de St-André de Kamouraska exerce le métier de cordonnier et d'homme à tout faire dans son village.
13:30 L'ENVERS DU JEU
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Championnat d'athlétisme du Canada. En direct de Sherbrooke. Réal.: Guy Des Ormeaux et Jacques Primeau.
16:00 SECOND REGARD
17:00 D'HIER À DEMAIN
Mademoiselle Goodall et les champanzés sauvages. Documentaire réalisé par Marshall Flaum. Deux anthropologistes passent cinq ans au Denya, pour étudier les moeurs des chimpanzés.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Louisette Dussault, Benoit Marleau, Paul Berval, Roger Joubert, René Caron et Gilbert Comtois. *Le Chef est malade.* C'est Denise qui doit remplacer le chef qui est malade. Réal.: Pierre Gauvreau **(Reprise)**.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Guy Béart. Récital organisé par l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve, au Centre culturel d'Ottignies, avec la participation de Fernando Arrabi, Michèle Watheleb, Henri Quiqueri, Richard Cannavo et Armand Delcampe. Production belge.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Corps humain. Les Sexes. Réal: Alfred R. Kelman. Dès la conception, le sexe du foetus est déterminé, mais il arrive parfois que la nature hésite. Mâle ou femelle, ce n'est pas aussi simple que cela.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Robert Lionel Séguin, le premier historien de l'homme du Québec.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:05 CINÉ-CLUB •



La Honte. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Liv Ullmann, Max Von Sydow et Sigge Furst. Après le démembrement de l'orchestre symphonique dans lequel ils étaient musiciens, un couple se retire à sa ferme située sur une île où la vie paisible est soudainement bouleversée par une mystérieuse guerre civile.

LUNDI

16 juin

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 YOU HOU
10:45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 UN ANIMAL DES ANIMAUX
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
Début. Jeu-questionnaire. Anim.: Pierre Marcotte. De Trois-Rivière. Coanim.: Lise Massicotte. Réal.: Roland Fafard. Coord.: Lisette Le Royer.
13:00 REFLETS D'UN PAYS
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Débuts. *Rodin.* Auguste Rodin, sculpteur, pour qui le corps humain devint porteur d'une passion, d'une énergie et d'une sensualité véhémentes.
14:30 CINÉMA
Le Mystère de la plume verte (Hec) Ramsay). Western réalisé par H. Daggherty, avec Richard Boone, Rick Lenz et Jane Woodward. Hec Ramsay tente d'élucider l'assassinat d'une famille de colons (USA 72).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR
19:00 PISTROLI

Début. Variété où se côtoient des chansonniers Acadiens et des interprètes de musique traditionnelle.

19:30 À CONTREPOIDS
Début. Jeu-questionnaire
20:00 SCÉNARIO
Début. *Rose et Henri.* **(1re de 4).** Pièce d'André Caron, avec Juliette Pétrie, Paul Guèvremont, Monique Joly, Amulette Garneau et Nicole Lecavalier. Rose et Henri vieillissent et tout s'écroule autour d'eux.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION



Les Pétroleuses. Western réalisé par Christian-Jaque, avec Brigitte Bardot, Claudia Cardinale et Micheline Presle.

22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS

23:20 CÉSAR BIROTTEAU (dernière)

0:20 COPERNIC
Biographie de la vie de Nicolas Copernic, réalisée par Ewa et Czeslaw Petelski. Avec Andrzej Kopicznski, Barbara Wrzesinska et Andrezej Antkowiak. *Le Ciel.* L'ignorance craint la science et ceux qui la pratiquent en ce début du XVième siècle. Copernic, savant astronome et physicien, en est le malheureux témoin mais ne renonce pas pour autant à rechercher la vérité en tout **(1re de 2)**.

MARDI

17 juin

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT

10:30 AU JARDIN DE PIERROT
10:45 FABLIO DE MAGICIEN

11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 HEIDI
Début. Dessins animés. Histoire d'une petite fille infirme qui vit à la montagne.
12:00 LES PIERRAFEU

12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière. Nos voisins réfugiés.
13:55 TÉLÉJOURNAL

14:00 DOCUMENTAIRES
Pêche très douce. À 85 ans, bon pied bon oeil, droit comme un piquet, Alvarez Bouchard, fils d'Eloi raconte sa vie mouvementée et active (Can.) Réal.: Michel Audy.
14:30 CINÉMA •
Cadet d'eau douce (Steamboat Bill Jr.). Comédie réalisée par Chs Reisner, avec Buster Keaton, Ernest Torrence, Tom Lewis et Marion Byron. Un père compte sur son fils pour l'aider à opérer son vieux steamer malgré le nouveau service par bateau que vient d'inaugurer un banquier, maître de la ville (USA 28) (sous titrés).

16:00 ANIMAGERIE
16:30 DÉCLIC
Les Récipients.
17:00 DANIEL BOONE
L'Héritier en péril.
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY,
(dern. de 2). Les hommes de Charlie continuent leurs manoeuvres visant à empêcher Gus et son maître de participer au Super Bowl.

20:00 CAPITAINE ET ROIS
Début. Drame de pionniers réalisé par Douglas Heyes et Allen Reisner. Avec Richard Jordan, Ray Bolger, Céleste Holm et Neville Brand **(1re de 10)** 1857
21:00 TEL QUEL
22:30 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS

23:20 AINSI VA LA VIE
Début. Reprise d'une émission de la série **Second Regard.** *La Maison du Père.* Réal.: Roger Leclerc; *Sectes et théologie.* Réal.: Jean St-Jacques; *Boscoville a 25 ans.* Réal.: Roger Leclerc et *Guérin, village Vacances.* Réal.: Roger Barbeau. Réalisateur-coordonnateur: André Simard.

00:20 CINÉMA
Le Mâle du siècle. Comédie réalisée et interprétée par Claude Berri, avec Juliet Berto et Hubert Deschamps. Une femme est témoin d'un hold-up et est retenue.

MERCREDI

18 juin

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT

10:30 TRIBULLE
Début. Stimule le sens de l'observation vis-à-vis de la faune et de la flore. *La Chèvre.*
10:45 POUF ET RIQUI
Début. Dessins animés. *Accident à la foire. Un voyage dans les nuages. Quel oiseau de malheur.*

11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
Début. Série réalisée par Luigi Comencini, d'après les textes de Collodi, avec Andrea Balestri, Gina Lollobrigida et Nino Manfredi.
12:00 LES PIERRAFEU
Le Gros Lot.

12:30 SUR DES ROULETTES
Jeu-questionnaire. Anim.: Pierre Marcotte. De Jonquière.
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL

14:00 DOCUMENTAIRES
Aujourd'hui en France: une journée dans un grand magasin. Que se passe-t-il dans un grand magasin parisien durant une journée? (Fr.) Réal.: Takis P. Candilis.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE

16:00 ANIMAGERIE
16:30 LA GRANDE AVENTURE
Début. *Un amoureux de la nature.*
17:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE COUSTEAU
Début. *500 millions d'années sous les mers.* Dans un lagon du Pacifique, Cousteau et son équipe font des recherches sur les eaux empoisonnées par la polution industrielle.
18:00 CE SOIR

19:00 BASEBALL 80
Au stade de l'Exposition de Toronto, les White Sox de Chicago rencontre les Blue Jays.
21:30 EN ROBE DES CHAMPS
Début. Invité: Yvon Dufour, comédien.

22:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
Les Gens libres.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS.
23:20 PORTRAITS DE FEMMES
Début. Reprise d'une émission de la série **Femme d'aujourd'hui.** Reportage sur Johanne et Lina, jeunes Québécoises nouvellement installées à Lausanne, en Suisse, où elles occupent des postes d'infirmières à l'hôpital CHUV, Centre hospitalier universitaire du Canton de Vaud. Elles racontent leur apprentissage à cette nouvelle vie.
00:20 CINÉMA •
Les Désarrois de l'élève Toerlass. Drame réalisé par Volker Schloendorff, avec Mathieu Carrière, Bernd Tischer et Marian Seidowsky. Toerless, adolescent de famille bourgeoise, est placé dans un collège en Autriche. Âme sensible, il est mêlé à un groupe de jeunes durs dominés par deux-têtes fortes qui entreprennent de punir et d'humilier un camarade pris en flagrant délit de vol (Germ.-fr. 66).

JEUDI

19 juin

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LES CHIBOUKIS
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
Le Lièvre et la tortue.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
Le Planning familial, avec Christiane Maire, Centre de Planning.
11:30 TEMPOREL
12:00 LES PIERRAFEU
Le Gros Lot.
12:30 SUR DES ROULETTES

13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Wild Birds V. Peintures d'oiseaux de l'ornithologue paysagiste Térence Short. — *Roger Tory Peterson.* Oiseaux vus par le peintre Roger Tory Peterson.
14:30 CINÉMA
Amour trompé. Mélodrame réalisé par Miguel Zacarias, avec Maricruz Olivier, Jorge Rivero et Elena Valasquez. Deux orphelines, l'une douce et talentueuse, l'autre amazone cruelle, se disputent le même homme. Le frère de celui-ci a déjà été l'amant de l'amazone et est jaloux. Il est blessé dans un "accident" (Mex. 70).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT
Début.
17:00 LES GENS DE MOGADOR
Début.
18:00 CE SOIR
19:00 PULSION
Début.

19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LES GRANDS FILMS
Doctor Vlimmen. Drame réalisé par Jef Vliegen, avec Peter Faber, Roger Van Hool et Tim Beekman. Un jeune vétérinaire se fait accuser injustement d'avoir fait un enfant à une jeune servante chez lui. Il poursuit quand même son travail sans se préoccuper des quolibets et des farces que l'on fait à son sujet (Holl. 78).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET LES SPORTS
23:20 CINÉMA
Angoisses: La Mort pour Soeur Marie (Death for Sister Mary). Drame réalisé par Robert D. Cardona, avec Robert Powell, Jemmie Linden et Anthony Newland. Le directeur du "fan club" de Soeur Marie, principal personnage de la série télévisée *Saints and Sinners*, entoure la vedette de son admiration mais ne semble pas faire la différence entre l'actrice et son personnage (Brit.)

VENDREDI

20 juin

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
Début. Avec Rina Cyr, Serge Thériault et Claude Lafortune. *Les Vacances à 5 cents.*
10:45 GRANGALLO ET PETTRO
Début. Dessins animés. *Un cas à part. Un chien de garde.*
11:00 MAGAZINE-EXPRESS

11:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
L'Activité. ABC de l'alimentation: l'activité — Qu'est-ce qu'on mange quand . . . on est au printemps. — Horizons alimentaires.

12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 OMNIUM DE GOLF DU CANADA

16:00 LES JEUX OLYMPIQUES
Les Jeux d'aujourd'hui. 1972 — Munich, avec les XXVième jeux a la volonté de faire oublier 1936. Les jeux se déroulent d'abord dans l'amitié et la familiarité. Spitz, Borzov et Touricheva soulèvent l'admiration et l'enthousiasme. Puis, soudain le drame éclate, les jeux sont pris dans l'engrenage de la violence. Le Président Brundage tente tant bien que mal de les faire survivre **(dernière)**.

17:00 DOCUMENTAIRES
Envol libre. Court documentaire sportif sur le vol libre grâce à "l'aile de Rogallo" aussi appelée aile Delta. Ce type de cerf-volant conçu par la Nasa connaît de plus en plus de popularité (Can.). Réal.: Anthony Hall.
17:30 POPOL
18:00 CE SOIR
19:00 ZOOM SUR LES BÊTES LIBRES
19:30 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Marc Fillion.

20:00 À COEUR BATTANT
Paradis. *Le Québec: la vente intérieure.* Ce pays inconnu, perdu et au climat rigoureux que l'on connaît en fait très mal...c'est le Nord du Québec. Hélène et Jean-Pierre devront apprendre à vivre avec la nature malgré les intempéries . . . avec l'aide d'une famille indienne **(dernière)**.
20:30 HORS SÉRIE
La Couronne du diable. *Un événement imprévu.* Richard part en campagne contre Philippe Auguste et reprend tour à tour la Normandie, l'Anjou et l'Aquitaine. En 1199, la trêve de Jérusalem est rompue où les chrétiens sont tués par centaines. Le Pape Innocent prie Richard d'intervenir. Comme son trésor est à sec, Richard attaque le château de Chalus où il croit trouver un trésor. Malheureusement, il n'y trouve que la mort.
21:30 L'ENJEU
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET LES SPORTS

23:20 CINÉMA
Doc Savage arrive (Doc Savage — The Man of Bonze). Aventures réalisées par Michael Anderson, avec Ron Ely, Paul Wester, Pamela Hensley, Darrell Zwerling, Machael Miller et Elden Quick. Doc Savage consacre sa vie à lutter contre le crime. Il se rend en Amérique du Sud pour enquêter sur la mort mystérieuse de son père, un professeur. Un aventurier s'efforce de contrecarrer ses recherches (USA 75).

0:10 CINÉ-NUIT
Les Quatre Marmitons aux grandes manoeuvres. Comédie réalisée par Franco Martinelli, avec Gianfranco d'Angelo, Sergio Leonardi, Angelo Pellegrino, Raf Luca, Gianni Agus, Tony Ucci et Lino Banfi. Un pickpocket, un fils de famile, un berger et un mafioso siciliens font leur service militaire. Lors de grandes manoeuvres de l'OTAN, ils contribuent à faire triompher les couleurs de leur pays (It. 74).



Le Centre culturel franco-manitobain, en collaboration avec le Conseil canadien des arts populaires et le Comité national de la Fête du Canada, vous invitent à participer à une fête communautaire pour célébrer l'anniversaire du Canada.

C'est une occasion pour s'amuser, se rencontrer, se réjouir, se féliciter, dialoguer, discuter, évaluer, écouter, apprendre, partager, chanter, danser, se serrer la main, parler de vos enfants, de vos jardins, de vos rêves....

Le 1er juillet C'EST ICI LE CENTRE DU CANADA

Sous la plus grande tente au Manitoba, parmi les centaines de ballons du Ccfm, vous trouverez le groupe populaire SOLEIL ainsi que plusieurs membres du 100 NONS qui nous présenteront des mini-spectacles tout au cours de la journée. Les DANSEURS de la RIVIÈRE-ROUGE danseront la joie de notre héritage. Le CJP se promet de mouiller affectueusement quelques dignitaires de chez-nous avec une cible soulignée d'un bassin d'eau. La SFM s'occupe d'animer des jeux non-compétitifs pour les jeunes de tous les âges. La LIGUE des FEMMES CATHOLIQUES montera des kiosques et y étalera des tartes et pâtisseries qui mettront l'eau à la bouche. FRANCO-CANADA aura un kiosque pour les joueurs. Des ARTISTES de chez-nous égayeront avec des démonstrations et expositions de peinture, poterie et tissage. L'OFFICE NATIONAL du film présentera six fois durant la journée, un film intitulé "Les aires du nord", une vue panoramique du Canada. Plusieurs commerçants de chez-nous mettront en exhibition leurs produits et services. Et ce n'est pas tout....

Nous faisons des démarches pour contacter des organismes, des groupes et des individus qui pourront contribuer à notre grande fête. Nous attendons anxieusement vos idées, vos suggestions mais surtout votre participation.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à **Robert Boucher au 233-8972.** Les commerçants intéressés peuvent s'adresser à **Suzanne Chamberland au.247-7692.** Les artistes et artisans peuvent contacter **Lise Brémault au 233-8972.**